



Société anonyme au capital de 16.105.398 euros  
Siège social : 89-91 Boulevard National - 92250 La Garenne Colombes  
329.764.625 R.C.S Nanterre

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**2009/10**  
**(Exercice du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010)**

Des exemplaires du présent Rapport Financier Annuel sont disponibles au siège social d'Avanquest Software 91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet d'Avanquest Software <http://www.avanquest.com>.

## INDEX

<b>1. ATTESTATION DU RESPONSABLE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2010.....</b>	<b>4</b>
2.1. <i>Etat du Résultat Global.....</i>	4
2.2. <i>Etat de Situation Financière.....</i>	5
2.3. <i>Tableau des flux de trésorerie consolidés.....</i>	6
2.4. <i>Tableau de variations des capitaux propres consolidés .....</i>	7
2.5. <i>Annexe aux comptes consolidés .....</i>	8
2.6. <i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2010 .....</i>	32
<b>3. COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31/03/2010 .....</b>	<b>34</b>
3.1. COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2010 .....	34
3.2. BILAN ACTIF AU 31/03/2010 .....	35
3.3. BILAN PASSIF AU 31/03/2010.....	36
3.4. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX .....	37
3.5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2010.....	50
<b>4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31 MARS 2010 .....</b>	<b>52</b>
4.1. COMPTES CONSOLIDES .....	52
4.1.1. <i>Activité du Groupe durant l'exercice 2009/10 .....</i>	52
4.1.2. <i>Faits caractéristiques de l'exercice 2009/10 clos le 31 mars 2010 .....</i>	52
4.1.3. <i>Eléments financiers.....</i>	53
4.1.4. <i>Situation de l'endettement .....</i>	55
4.1.5. <i>Perspectives 2010-11 .....</i>	58
4.1.6. <i>Evénements postérieurs à la clôture.....</i>	58
4.2. COMPTES SOCIAUX.....	58
4.2.1. <i>Activité de la société durant l'exercice 2009/10 .....</i>	58
4.2.2. <i>Faits caractéristiques de l'exercice 2009/10 clos le 31 mars 2010 .....</i>	58
4.2.3. <i>Eléments financiers.....</i>	58
4.2.4. <i>Filiales et participations.....</i>	60
4.2.5. <i>Situation de l'endettement .....</i>	61
4.2.6. <i>Informations relatives aux délais de paiement.....</i>	61
4.2.7. <i>Perspectives d'avenir.....</i>	62
4.2.8. <i>Evénements postérieurs à la clôture.....</i>	62
4.3. FACTEURS DE RISQUES .....	62
4.3.1. <i>Risque clients .....</i>	62
4.3.2. <i>Risque fournisseurs .....</i>	62
4.3.3. <i>Risque de marché.....</i>	63
4.3.4. <i>Risque de liquidité.....</i>	63
4.3.5. <i>Risques technologiques.....</i>	64
4.3.6. <i>Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle .....</i>	64
4.3.7. <i>Risques liés aux Ressources Humaines.....</i>	65
4.3.8. <i>Risques industriels et risques liés à l'environnement.....</i>	65
4.3.9. <i>Assurances – Couverture des risques .....</i>	65
4.4. INFORMATIONS GENERALES .....	66
4.4.1. <i>Organigramme du Groupe Avanquest .....</i>	66
4.4.2. <i>Renseignements concernant le capital .....</i>	66
4.4.3. <i>Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital .....</i>	71
4.4.4. <i>Mandataires sociaux.....</i>	72
4.4.5. <i>Commissaires aux comptes.....</i>	76
4.4.6. <i>Règles régissant la modification des statuts .....</i>	76
4.4.7. <i>Dividende.....</i>	76
4.4.8. <i>Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.....</i>	77
4.4.9. <i>Faits exceptionnels et litiges .....</i>	77
4.4.10. <i>Avis de la Délégation Unique du Personnel.....</i>	77
4.4.11. <i>Participation des salariés au capital de la société.....</i>	77
4.4.12. <i>Inventaire des valeurs mobilières.....</i>	77
4.4.13. <i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices .....</i>	77
4.5. INFORMATIONS SOCIALES ET RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT .....	78
4.5.1. <i>Informations sociales .....</i>	78
4.5.2. <i>Informations relatives à l'environnement.....</i>	80
4.6. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE .....	80
4.7. QUITUS.....	80
<b>5. TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>83</b>

## **1. ATTESTATION DU RESPONSABLE**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 52 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 29 juin 2010

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

## 2. COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2010

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

### 2.1. Etat du Résultat Global

	Notes	2009/10	2008/09
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>6.1</b>	<b>88 153</b>	<b>104 077</b>
Matières premières et achats de marchandises		-22 721	-27 706
Autres achats et charges externes		-20 712	-25 587
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 037	-1 173
Charges de personnel		-23 672	-30 961
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		-4 627	-5 191
Autres charges et produits opérationnels courants	6.3	-10 861	-12 497
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 523</b>	<b>962</b>
Autres charges et produits opérationnels	6.4	48	-7 094
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 571</b>	<b>-6 132</b>
Coût de l'endettement financier net		-1 787	-2 016
Autres charges financières		-197	-2 405
Autres produits financiers		534	1 056
<b>Résultat financier</b>	<b>6.5</b>	<b>-1 450</b>	<b>-3 365</b>
Charge d'impôts	6.6	-2 838	-2 145
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-21	-186
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>260</b>	<b>-11 827</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		566	-1 924
Écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger		-83	943
Gains/Pertes sur opérations de couverture		265	-655
Actions propres			
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>748</b>	<b>-1 636</b>
<b>Résultat global</b>		<b>1 008</b>	<b>-13 463</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>260</b>	<b>-11 827</b>
Part des actionnaires de la société mère		242	-11 802
Intérêts minoritaires		18	-25
<b>Résultat global</b>		<b>1 008</b>	<b>-13 463</b>
Part des actionnaires de la société mère		990	-13 438
Intérêts minoritaires		18	-25
<b>Résultat par action</b>	<b>6.8</b>		
Résultat net part du groupe par action (en €)		0,02	-1,09
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		0,02	-1,09

## 2.2. Etat de Situation Financière

	Notes	31/03/2010	31/03/2009
Écarts d'acquisition	4.1	93 451	92 943
Immobilisations incorporelles	4.2	10 349	10 033
Immobilisations corporelles	4.3	2 441	2 901
Actifs financiers		971	2 219
Titres mis en équivalence		230	252
Impôts différés		3 376	4 218
<b>Actif non courant</b>		<b>110 818</b>	<b>112 566</b>
Actifs financiers courants			
Stocks et en cours	4.5	8 577	9 981
Clients et comptes rattachés	4.6	19 671	18 744
Actifs d'impôts exigibles		478	163
Autres créances courantes	4.7	5 952	9 305
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	20 398	14 555
<b>Actif courant</b>		<b>55 076</b>	<b>52 748</b>
<b>Total actif</b>		<b>165 894</b>	<b>165 314</b>

	Notes	31/03/2010	31/03/2009
Capital social		16 105	13 785
Prime d'émission, de fusion, d'apport		95 934	89 754
Réserves consolidées		-3 638	7 982
Ecarts de conversion		-10 361	-10 927
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>242</b>	<b>-11 802</b>
<b>Capitaux propres part des actionnaires de la société mère</b>	5.1	<b>98 282</b>	<b>88 793</b>
Intérêts minoritaires		132	114
<b>Total des capitaux propres</b>	5.1	<b>98 414</b>	<b>88 907</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	5.2	<b>2 120</b>	<b>5 890</b>
Dettes financières à plus d'un an	5.3	24 584	1 601
Passifs d'impôts différés	6.7	3 890	2 865
Autres passifs non courants			
<b>Passif non courant</b>		<b>28 474</b>	<b>4 466</b>
Dettes financières courantes	5.3	5 635	25 042
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 996	25 433
Passifs d'impôts exigibles		557	724
Autres dettes et comptes de régularisation		11 697	14 852
<b>Passif courant</b>		<b>36 886</b>	<b>66 052</b>
<b>Total passif</b>		<b>165 894</b>	<b>165 314</b>

### 2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	2009/2010	2008/2009
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	260	-11 827
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	21	186
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	1 898	7 277
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	807	900
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	1 810	3 022
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	-84	528
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	2 838	2 145
• Autres éléments	1	348
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>7 550</b>	<b>2 578</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	-5 744	-557
Impôts payés	-1 555	-179
Intérêts financiers nets payés	-1 773	-2 142
<b>Flux de trésorerie provenant de (utilisé par) l'exploitation</b>	<b>-1 522</b>	<b>-299</b>
<b>Opérations d'investissement</b>		
Acquisitions immobilisations incorporelles	-5 066	-4 422
Acquisitions immobilisations corporelles	-555	-1 455
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	31	30
Acquisitions d'actifs financiers	-235	-674
Cessions d'actifs financiers	1 495	553
Incidence des variations de périmètre	2	-4 777
<b>Flux de trésorerie net lié à l'investissement</b>	<b>-4 328</b>	<b>-10 743</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Augmentation de capital	7 652	6 690
Encaissements liés aux emprunts	35 994	10 268
Décaissements liés aux emprunts	-31 945	-3 025
<b>Flux de trésorerie net lié au financement</b>	<b>11 700</b>	<b>13 933</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>5 851</b>	<b>2 891</b>
Trésorerie à l'ouverture <sup>(1)</sup>	14 048	11 131
Variation de taux de change sur la trésorerie	89	26
Trésorerie à la clôture <sup>(2)</sup>	19 989	14 048

<sup>(1)</sup> Trésorerie et équivalents de trésorerie = 14 555 K€ - Concours bancaires courants 507K€

<sup>(2)</sup> Trésorerie et équivalents de trésorerie = 20 398 K€ - Concours bancaires courants 409K€

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

	2009/2010	2008/2009
Montant décaissé sur acquisition Nova (dernière échéance)		-4 509
Montant décaissé sur acquisition Emme Deutschland		-37
Montant décaissé sur acquisition Software Paradise UK (dernière partie de l'earn-out)		-83
Montant décaissé sur augmentation de capital Piria		-94
Montant décaissé sur acquisition IMR (dernière partie de l'earn-out)		-54
Montant encaissé sur liquidation WINGS	2	
<b>Incidence des variations de périmètre</b>	<b>2</b>	<b>-4 777</b>

#### 2.4. Tableau de variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Au 31 mars 2008</b>	<b>10 499</b>	<b>84 338</b>	<b>-9 003</b>	<b>21 678</b>	<b>-13 954</b>	<b>93 558</b>	<b>139</b>	<b>93 697</b>
Écarts de conversion			-1 924	288		-1 636		-1 636
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 924</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>-1 636</b>	<b>0</b>	<b>-1 636</b>
Résultat de l'exercice					-11 802	-11 802	-25	-11 827
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 924</b>	<b>288</b>	<b>-11 802</b>	<b>-13 438</b>	<b>-25</b>	<b>-13 463</b>
Augmentation de capital	3 286	4 517				7 803		7 803
Affectation du résultat en réserves				-13 954	13 954	0		0
Actions propres				-30		-30		-30
Paiement fondé sur des actions		900				900		900
<b>Au 31 mars 2009</b>	<b>13 785</b>	<b>89 755</b>	<b>-10 927</b>	<b>7 982</b>	<b>-11 802</b>	<b>88 793</b>	<b>114</b>	<b>88 907</b>
Écarts de conversion			566	182		748		748
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>566</b>	<b>182</b>	<b>0</b>	<b>748</b>	<b>0</b>	<b>748</b>
Résultat de l'exercice					242	242	18	260
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>566</b>	<b>182</b>	<b>242</b>	<b>990</b>	<b>18</b>	<b>1 008</b>
Augmentation de capital	2 320	5 372				7 692		7 692
Affectation du résultat en réserves				-11 802	11 802	0		0
Paiement fondé sur des actions		807				807		807
<b>Au 31 Mars 2010</b>	<b>16 105</b>	<b>95 934</b>	<b>-10 361</b>	<b>-3 638</b>	<b>242</b>	<b>98 282</b>	<b>132</b>	<b>98 414</b>

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 265 K€ en 2008/09 et 345 K€ en 2009/10.

## 2.5. Annexe aux comptes consolidés

### Note 1. Faits marquants de l'exercice

Lors de l'exercice le groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie privilégiant l'amélioration de la marge au détriment de la progression du chiffre d'affaires. Ainsi, la baisse attendue du chiffre d'affaires liée à l'arrêt des gammes de produits non rentables a favorisé une forte hausse de la marge brute (+3 points). Le groupe a également poursuivi sa politique de réduction des coûts de structure, ce qui a permis un retour à un résultat opérationnel positif et un résultat net à l'équilibre.

Au mois d'octobre 2009, la société a mis en place une ligne de crédit de 7M€ à 5 ans avec trois de ses banques.

Afin de bénéficier de ressources financières lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance, Avanquest a réalisé au mois de février 2010 une augmentation de capital d'un montant brut de 8M€ et une émission d'obligations convertibles d'un montant brut de 4M€. A cette occasion, le Fonds Stratégique d'Investissement est devenu un actionnaire de référence, détenant 13,7% du capital d'Avanquest Software de concert avec la Caisse des Dépôts. Cette opération donne à Avanquest les moyens d'être un véritable acteur dans la consolidation du secteur, en réalisant des acquisitions ciblées, et d'accélérer la mise en œuvre de ses projets innovants.

### Note 2. Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	Pourcentage de Contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Avanquest Software SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
Avanquest France SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°342 636 401 00073	France	100%	100%	Intégration globale
Avanquest America Inc 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808.	Etats-Unis	100 %	100%	Intégration globale
Avanquest Software USA Inc. 1333 W. 120 <sup>th</sup> avenue Westminster CO 80234	Etats-Unis	100 %	100%	Intégration globale
Avanquest North America Inc. 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Avanquest Italia Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano	Italie	100%	100%	Intégration globale
Avanquest UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100%	Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	100 %	100%	Intégration globale
Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100 %	100%	Intégration globale
Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100%	100%	Intégration Globale
EMME SA 91 boulevard National 92257 La Garenne Colombes Cedex N°Siret 39358859500057	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
GSP Sarl 37, rue des Mathurins 75 008 Paris N°Siret : 41312988300018	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Mediamix 34 Avenue de la Nivéole 1020 Bruxelles	Belgique	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Société de Participation Emme Belgique 17, avenue Delleur 1170 Bruxelles	Belgique	97.54%	97.54%	Intégration Globale



Avanquest Publishing LTD Meadowlane, St Ives Mintingdon	Royaume Uni	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Anten Sarl 14, rue de la vieille poste 34 055 Montpellier Cedex 1 N° Siren : 350189270	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Emme Deutschland Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Educinvest SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex SIREN : 478149305	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Software Paradise Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration Globale
Piria Inc. 357 S Mc Caslin Boulevard Louisville CO 80027	Etats-Unis	27,78%	27,78%	Mise en équivalence
Logiciels Avanquest Canada Inc. 335, boulevard de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	Canada	100%	100%	Intégration Globale
Softcity Technologies Canada Inc. 335, Boulevard de Maisonneuve Est H2X 1K1 Montréal, QC	Canada	67%	67%	Intégration Globale
IMR UK LTD Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
FastTrack UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
Mediagold UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100%	Intégration globale
BVRP UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100%	Intégration globale
Guildsoft LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
Nova UK Ltd The Software Centre East Way, Leigh Mill Industrial Estate Ivybridge Devon PL21 9GE	Royaume Uni	100%	100%	Intégration Globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 mars 2009 portent sur la création de la société Softcity Technologies Canada et la sortie d'une entité juridique liquidée (Wings), dans un souci de simplification de l'organisation juridique du groupe. Cette société n'avait pas d'activité commerciale.

### Note 3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Groupe Avanquest au 31 mars 2010 comprennent la société Avanquest Software SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2010 et disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IAS 1R - Présentation des Etats Financiers (révisée en 2007)
- IAS 23R - Coûts d'Emprunt (révisée en 2007)
- IFRS 8 - Secteurs opérationnels
- Amendement IFRS 1 / IAS 27 : coût d'un investissement dans une filiale, une co-entreprise et une joint-venture
- Amendement d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et d'annulations
- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » qui requiert des informations complémentaires relatives à la mesure de la juste valeur et au risque de liquidité
- Amendements d'IAS 32 et IAS 1 –instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation
- Améliorations aux IFRS - mai 2008 (sauf IFRS 5) - et notamment l'amendement d'IAS 38 Immobilisations incorporelles appliqué aux frais de publicité et promotion
- IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 13 - Programmes de Fidélisation de la Clientèle
- IFRIC 14 – IAS 19 – le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction
- Amendement IFRIC 9 « Réexamen de dérivés incorporés » et IAS 39 « Reclassement d'instruments financiers »

L'adoption par l'Union européenne de ces normes et interprétations est sans impact sur les états financiers du groupe à l'exception des normes suivantes d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui ont affecté uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes du groupe Avanquest et qui constituent un changement de méthode:

- IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers » cette norme introduit une notion de résultat global.
- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : cette norme remplace la norme IAS 14, information sectorielle. Cette norme requiert une modification de la présentation et de la note relative à l'information sectorielle.

Le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- l'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publié en avril 2009 par l'IASB et non encore adopté par l'Union Européenne
- IFRS 1 et IFRS 5 amendées « Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif »,
- IAS 27 révisée suite au projet « Business Combination phase II », obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- Amendement IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » (entrée en vigueur le 30 juin 2009: reclassement des actifs financiers, éléments couverts éligibles),
- IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- IFRIC 12 « Accords de concessions de services » (entrée en vigueur le 29 mars 2009), sans impact sur les comptes
- IFRIC 15 « Accords de construction immobilières » (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010),
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires », obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er novembre 2009,
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs de la part des clients », obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er novembre 2009.

Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces nouvelles normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

Rappel des hypothèses clés prises au moment de la transition aux IFRS

Conformément aux recommandations de l'IFRS1 (première adoption des IFRS) un bilan d'ouverture a été établi au 1er janvier 2003. Les principales options prises par le Groupe dans le cadre de la norme IFRS 1 ont été les suivantes :

- Maintien des coûts historiques pour ses immobilisations corporelles,
- Reconnaissance de la totalité des écarts actuariels cumulés au 1er janvier 2003 au titre des avantages du personnel,
- Absence de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2003,
- Montant cumulé des différences de conversion réputé nul à la date de transition aux IFRS.

### **Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel**

Les comptes consolidés et annexes annuels 2009/10 sont arrêtés par le conseil d'administration en date du 10 juin 2010.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

### **Méthodes de consolidation**

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 31 mars de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

#### Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

#### Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

#### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

#### Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

#### Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus depuis le premier janvier 2003, le groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition est enregistrée en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'évènements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

La juste valeur des titres Avanquest émis a été calculée sur la base de la valeur cotée des titres à la date d'échange.

Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires, le Groupe a maintenu la règle prévue par les normes comptables françaises, à savoir l'enregistrement en écart d'acquisition de la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise, sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis.

### **Règles et méthodes d'évaluation**

Les exercices 2008/2009 et 2009/2010 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

#### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- l'évaluation des actifs incorporels et corporels lors de regroupement d'entreprises.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Frais de recherche et développement

- Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;

- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur engagement, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés, pour la valeur nette comptable, en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur transfert.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

#### Portefeuilles clients et catalogues de titres

Les éléments des portefeuilles clients et catalogues de titres acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de dépréciation ou amortissement exceptionnel.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

#### Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

### Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

### Actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

### Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays. Le regroupement de plusieurs entités juridiques est opéré dès lors qu'il y a unicité de direction et de management local et que les équipes ont été regroupées opérationnellement afin de profiter de synergies.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par le management du pays et revu par le Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 9% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

### Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-groupe sont neutralisées.

### Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royauté due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est passée au passif.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

### Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

### Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les intérêts sur emprunts et les revenus de placement.

### Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

### Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 31 mars 2010 sont :

Allemagne	35,00%
Espagne	30,00%
Etats-Unis	36,00%
France	33,33%
Royaume-Uni	28,00%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

### Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif. Le produit est comptabilisé en "*Autres charges et produits opérationnels*" au fur et à mesure de l'amortissement des actifs incorporels auxquels il est rattaché.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

### Contribution Economique Territoriale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe Avanquest a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le groupe Avanquest a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;

- La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, le management a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques



mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31/03/2010 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette dans l'état du résultat global de 0,1 millions d'euros. De même, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

Les principales différences temporelles sont déterminées de la manière suivante :

Les actifs vont générer des produits futurs qui seront taxés à la CVAE (au moins à hauteur de leur VNC) alors que les charges d'amortissement ne sont pas déductibles de la CVAE.

Les impôts différés comptabilisés seront repris pour les immobilisations corporelles amortissables en fonction de la durée de vie résiduelle des immobilisations et pour les provisions au moment de la constatation de la charge ou de l'extourne de la provision.

Les différences temporelles seront de nouveau évaluées dans le cadre des regroupements d'entreprises postérieures au 31 mars 2010

#### Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

#### Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

#### Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

#### Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

La volatilité annualisée retenue s'élève à 30% pour les plans pris en compte au 31 mars 2010.

#### Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

## Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

## **Note 4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan**

### **Note 4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif**

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 93,5M€ en valeur nette au 31 mars 2010. Les variations sur l'exercice proviennent des variations de change sur les écarts d'acquisition portant sur les UGT anglaises et américaines..

Les UGT retenues à fin mars 2010 sont les mêmes que pour la présentation des secteurs opérationnels (§9.3). Celles-ci diffèrent de la présentation effectuée au 31 mars 2009 compte tenu des éléments suivants. L'application de la nouvelle norme IFRS 8 a conduit au regroupement des UGT auparavant présentées séparément :

- regroupement des UGT Avanquest UK et Avanquest Publishing UK. Ces UGT représentent dorénavant l'UGT Royaume Uni.
- Regroupement des UGT Allemagne, France, Espagne. Ces UGT représentent dorénavant l'UGT Europe Continentale.
- Individualisation de l'UGT OEM.

L'exposition du groupe Avanquest aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, a affecté son niveau d'activité. Néanmoins, la revue des situations actuelles et l'examen des perspectives attendues notamment au regard des réorganisations opérées, n'a pas conduit à constater de dépréciation sur la période.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ont été un taux d'actualisation de 9,00% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. La variation non simultanée de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2008	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2009	Mouvements de l'exercice	Ecart de change	Dépréciat.	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2010
UGT Royaume-Uni	33 939	24 627		1 163		25 790
UGT USA	44 418	52 588		-655		51 933
UGT Europe Continentale	14 630	14 667				14 667
UGT OEM	1 061	1 061				1 061
<b>TOTAL</b>	<b>94 048</b>	<b>92 943</b>		<b>508</b>		<b>93 451</b>

### **Note 4.2. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de R&D

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 290K€.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/03/08	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/09	Amort.et provision 31/03/09	Net 31/03/09
Frais de développement	4 277	3 059	-1 168	-1 426	4 743	1 912	<b>2 830</b>
Concessions, brevets	10 306	1 304	-223	1 257	12 644	6 509	<b>6 135</b>
Portefeuilles clients	1 694	0	-38	0	1 657	1 565	<b>91</b>
Dépôts	17	0	-2	2	17	1	<b>16</b>
Autres	1 075	215	0	-131	1 160	199	<b>960</b>
<b>Total</b>	<b>17 369</b>	<b>4 578</b>	<b>-1 431</b>	<b>-298</b>	<b>20 221</b>	<b>10 186</b>	<b>10 032</b>

	Brut 31/03/09	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/10	Amort.et provision 31/03/10	Net 31/03/10
Frais de développement	4 743	3 356	-1 583	-6	6 510	2 341	<b>4 169</b>
Concessions, brevets	12 644	1 604	-2 054	216	12 410	7 430	<b>4 979</b>
Portefeuilles clients	1 657	0	0	0	1 657	1 658	<b>-1</b>
Dépôts	17	0	-2	0	15	3	<b>12</b>
Autres	1 160	119	0	-136	1 143	-45	<b>1 190</b>
<b>Total</b>	<b>20 221</b>	<b>5 079</b>	<b>-3 639</b>	<b>74</b>	<b>21 734</b>	<b>11 387</b>	<b>10 349</b>

#### Note 4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/03/08	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/09	Amort.et provision 31/03/09	Net 31/03/09
Agencements, aménagements et installations	1 829	669	-198	297	2 597	1 283	<b>1 315</b>
Matériel de transport	251	75	-85	-41	199	68	<b>131</b>
Matériel et mobilier de bureau & informatique	4 655	233	-973	-391	3 523	2 692	<b>832</b>
Autres	23	321	-5	283	622	-1	<b>623</b>
<b>Total</b>	<b>6 758</b>	<b>1 298</b>	<b>-1 261</b>	<b>148</b>	<b>6 941</b>	<b>4 042</b>	<b>2 901</b>

	Brut 31/03/09	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/10	Amort.et provision 31/03/10	Net 31/03/10
Agencements, aménagements et installations	2 597	316	-714	2	2 201	104	<b>2 098</b>
Matériel de transport	199	87	-122	11	175	23	<b>153</b>
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 523	108	-564	86	3 152	2 561	<b>591</b>
Autres & avances et acomptes	622	31	-632	-12	9	410	<b>-400</b>
<b>Total</b>	<b>6 941</b>	<b>542</b>	<b>-2 032</b>	<b>87</b>	<b>5 538</b>	<b>3 097</b>	<b>2 441</b>

#### Note 4.4. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations des exercices 2008/2009 et 2009/2010 évoluent comme suit :

	Amort. 31/03/08	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortissements cumulés au 31/03/09
Frais de développement	427	1 978	-1 168	675	1 912
Frais d'établissement	3			-3	0
Concession, brevets	6 121	1 701	-30	-1 284	6 509
Portefeuilles clients	1 420	183	-38		1 565
Autres	85	127		-13	199
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 056</b>	<b>3 988</b>	<b>-1 235</b>	<b>-624</b>	<b>10 185</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 168</b>	<b>1 075</b>	<b>-1 226</b>	<b>24</b>	<b>4 041</b>
<b>Total</b>	<b>12 224</b>	<b>5 063</b>	<b>-2 461</b>	<b>-600</b>	<b>14 226</b>

	Amort. 31/03/09	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortis sements cumulés au 31/03/10
Frais de développement	1 912	1 669	-1 371	131	2 341
Frais d'établissement	0				0
Concession, brevets	6 509	2 820	-2 266	367	7 430
Portefeuilles clients	1 565	93	0	0	1 658
Autres	199	173	0	-417	-45
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>10 185</b>	<b>4 755</b>	<b>-3 636</b>	<b>81</b>	<b>11 384</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 041</b>	<b>1 004</b>	<b>-2 015</b>	<b>67</b>	<b>3 097</b>
<b>Total</b>	<b>14 226</b>	<b>5 759</b>	<b>-5 652</b>	<b>147</b>	<b>14 481</b>

#### Note 4.5. Stocks

A la clôture de l'exercice 2010, les stocks sont composés pour 6,6M€ de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (4,7M€ au 31 mars 2009) et pour 2,0M€ de produits finis (5,2M€ au 31 mars 2009).

#### Note 4.6. Echancier des créances clients

	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J
31/03/10	19 671	10 462	3 743	5 465
31/03/09	21 604	12 887	5 757	2 960

#### Note 4.7. Autres créances courantes

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

	31/03/2010	31/03/2009
Royalties prépayées	1 939	3 976
Créances fiscales	1 407	2 328
Loyers	356	360
Autres	2 250	2 641
<b>Total</b>	<b>5 952</b>	<b>9 305</b>

#### Note 4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (20,4 M€ au 31/03/10 et 14,6 M€ au 31/03/09) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

## Note 5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

### Note 5.1. Capitaux propres

- Capital

Au 31 mars 2010, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 16 105 398 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

La société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 8,0 M€ au mois de février 2010, correspondant à l'émission de 2.221.434 actions lui permettant de renforcer la structure de son bilan et sa capacité d'investissement.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31 mars 2009	13 785 212
Création d'actions nouvelles	
Création d'actions nouvelles par exercice de BSA	
Titres émis au titre de l'acquisition de Netcomm en 2005	3 000
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites	95 752
Augmentation de capital	2 221 434
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>16 105 398</b>

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	499 875	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	37
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/03/2010	346 535	145 167	148 417	113 500
Titres souscrits au 31/03/2010	323 310	37 966	13 333	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>5 500</b>	<b>102 201</b>	<b>135 084</b>	<b>128 667</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscription postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 14/01/03 : 2,21€ par option
- Attribution du 24/04/04 : 3,58€ par option
- Attribution du 27/01/05 : 5,40€ par option
- Attribution du 8/11/05 : 7,02€ par option
- Attribution du 6/07/07 : 3,67€ par option
- Attribution du 1/12/03 : 3,44€ par option
- Attribution du 14/09/04 : 3,94€ par option
- Attribution du 13/09/05 : 6,64€ par option
- Attribution du 7/11/06 : 3,74€ par option
- Attribution du 12/02/08 : 1,40€ par option

- Attribution du 25/07/08 : 1,00€ par option - Attribution du 7/11/08 : 0,76€ par option

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/03/07	17/09/08
Nombre de titres autorisés	220 000	500 000
Date du conseil d'administration	10/05/07; 30/05/07; 11/06/09	3/02/09; 11/06/09; 05/11/09; 25/11/09
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	220 000	460 300
Nombre de bénéficiaires	32	34
Dont dirigeants	1	9
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2010	166 183	72 150
Actions émises au 31/03/2010	80 850	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>134 833</b>	<b>500 000</b>

\* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06
Nombre de titres autorisés	110 000
Nombre de bénéficiaires	7
Dont dirigeants Avanquest	3
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	95 000
Prix de souscription	15,66€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2010	31 667
Titres souscrits au 31/03/2010	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>95 000</b>

\* Tenant compte des bons perdus ou annulés

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 747 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.969.032€.

Le capital social serait ainsi porté de 16.105.398€ à 18.074.430€ soit une augmentation en pourcentage de 12,2% étalée dans le temps entre 2010 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et environ un tiers des actions gratuites ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de cours de bourse sont atteints
- Plus des trois-quarts des actions potentiellement à créer proviennent d'options, de bons de souscription d'actions ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

#### Note 5.2. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours des exercices 2008/2009 et 2009/2010 :

	Provisions 31/03/2008	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 31/03/2009
Provisions pour risques et charges	3 450	358		3 944	-1 862	5 890

	Provisions 31/03/2009	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 31/03/2010
Provisions pour risques et charges	<b>5 890</b>	487	-1 438	424	-3 242	<b>2 120</b>

Au 31 mars 2010, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties chez Emme SA (0,5M€) et le solde des coûts de restructuration non encore décaissés, principalement provisions pour loyers des locaux inoccupés (1,1M€) et coût de départ de salariés (0,4M€). La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice.

### Note 5.3. Dettes financières

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	31/03/2008	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/2009
Emprunts auprès d'établ. de crédit	17 833	10 269	3 026	58	25 134
Autres dettes financières	38			-38	0
Concours bancaires courants	494		22	35	507
Instruments financiers passifs	365	529			894
Intérêts courus non échus	144		36		108
<b>Total</b>	<b>18 874</b>	<b>10 798</b>	<b>3 084</b>	<b>55</b>	<b>26 643</b>

	31/03/2009	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/2010
Emprunts auprès d'établ. de crédit	25 134	32 002	-31 945	-328	24 863
Emprunts obligataires	0	3 992			3 992
Concours bancaires courants	507		-99	1	410
Instruments financiers passifs	894		-84		810
Intérêts courus non échus	108	37	0		145
<b>Total</b>	<b>26 643</b>	<b>36 031</b>	<b>-32 129</b>	<b>-327</b>	<b>30 219</b>

#### Lignes de crédit

Au 31 mars 2010, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 16,6M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 11,9M\$ soit 8,8M€).

La ligne de crédit mise en place en 2008, d'un montant maximum de 10M\$, par Avanquest North America est utilisée à hauteur de 0,7M\$ et le solde de l'emprunt d'un montant initial de 5M\$, mis en place également en 2008, est de 3,1M\$.

Au mois d'octobre 2009, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Au 31 mars 2010, cette ligne était utilisée à hauteur de 5M€.

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

#### Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destinée à financer certains projets innovants. Au 31 mars 2010, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

#### Obligations convertibles

Enfin, la société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

#### Ventilation entre passifs courant et non courants

Au 31 mars 2009, les dettes financières non courantes avaient été reclassées en passif courant conformément à la norme IAS1, la société ne respectant pas un des ratios financiers ("covenants") prévus dans les conventions de

crédit avec les banques. A cet égard, des " waivers " avaient été obtenus de toutes les banques concernées, postérieurement à la clôture.

Au 31 mars 2010, la société respecte l'ensemble des covenants. La part à plus d'un an des dettes financières est donc classée en passif non courant. Cette part s'élève à 24,6M€ et la part à moins d'un an à 4,3M€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

#### Note 5.4. Instruments financiers

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

	Au 31 mars 2010			Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	6	6		6			
Autres actifs financiers	965	965			965		
Autres actifs non courants							
Clients et comptes rattachés	19 671	19 671			19 671		
Autres actifs courants	6 430	6 430			6 430		
Trésorerie et équivalents (1)	20 398	20 398	20 398				
<b>Total des actifs</b>	<b>47 470</b>	<b>47 471</b>	<b>20 398</b>	<b>6</b>	<b>27 066</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	24 584	24 584				24 584	
Autres passifs non courants							
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	5 635	5 635				4 826	809
Fournisseurs et comptes rattachés	18 996	19 126			18 996		
Autres passifs courants	12 254	12 431			12 254		
<b>Total des passifs</b>	<b>61 470</b>	<b>61 776</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31 251</b>	<b>29 410</b>	<b>809</b>

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur des ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables

La juste valeur par résultat des instruments dérivés est déterminée par les banques.

	Au 31 mars 2009			Ventilation par catégorie d'instrument			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs disponibles à la vente	-	-					
Autres actifs financiers	2 219	2 219			2 219		
Autres actifs non courants	-	-			-		
Clients et comptes rattachés	18 744	18 744			18 744		
Autres actifs courants	9 468	9 468			9 468		
Trésorerie et équivalents	14 555	14 555	14 555				
<b>Total des actifs</b>	<b>44 986</b>	<b>44 986</b>	<b>14 555</b>		<b>30 431</b>		
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	1 601	1 601				1 601	
Autres passifs non courants	-	-					
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	25 042	25 042				24 148	894
Fournisseurs et comptes rattachés	25 433	25 433			25 433		
Autres passifs courants	15 576	15 576			15 576		
<b>Total des passifs</b>	<b>67 652</b>	<b>67 652</b>			<b>41 009</b>	<b>25 749</b>	<b>894</b>



## **Note 6. Notes sur le compte de résultat**

### **Note 6.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires**

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	2009/10	2008/09
LOGICIELS	82 236	93 910
SERVICES	5 744	9 869
DIVERS	173	297
<b>TOTAL</b>	<b>88 153</b>	<b>104 077</b>

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	2009/10	2008/09
France	4 104	10 677
Etats-Unis	42 177	45 575
Grande Bretagne	28 932	29 313
Allemagne	3 982	5 019
Autres pays d'Europe	5 876	10 839
Autres pays	3 082	2 755
<b>TOTAL</b>	<b>88 153</b>	<b>104 077</b>

La réduction du chiffre d'affaires dans les pays d'Europe continentale (France, Allemagne et autres pays d'Europe) résulte de la politique de réduction des gammes produits jugées non rentables, visant à privilégier la rentabilité plutôt que la croissance du chiffre d'affaires.

### **Note 6.2. Indemnités de départ à la retraite**

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 280K€ pour les salariés français au 31 mars 2010 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est une charge de 17 K€ se décomposant en coût des services rendus de 38K€, coût financier de -10K€ et coût actuariel de -31K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,50%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

### **Note 6.3. Autres produits et charges opérationnels courants**

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 10,8M€, composés pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (-10,9M€) et de produits divers (0,1M€).

### **Note 6.4. Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels sont composés exclusivement du solde des frais de la restructuration menée en 2008 et au début de 2009. Sur l'exercice, le net des charges et des reprises de provisions est un profit de 48 K€ contre une charge de 7,1M€ l'année précédente.

### **Note 6.5. Analyse du résultat financier**

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1.4M€ provenant pour -1,8M€ du coût de l'endettement net, pour +0.3M€ des écarts de change nets et pour +0,1M€ de l'écart de valorisation des instruments financiers de couverture.

### **Note 6.6. Impôts sur les bénéfices**

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 2 838 K€, contre 2.145K€ pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2009/10		2008/09	
<b>Résultat imposable</b>	<b>3 119</b>		<b>-9 497</b>	
Impôt théorique (33,33%)	1 039		-3 165	
<b>Impôt au compte de résultat</b>	<b>2 838</b>		<b>2 145</b>	
Taux d'impôt effectif	90,99%		22,59%	
Différence	-1 799		-5 310	
Dont				
Utilisation déficit reportable		261		241
Economie d'impôts non traduite dans les comptes consolidés en raison de situations déficitaires		-1 941		-4 992
Ajustements de consolidation non déductibles (1)		-269		-300
Différences entre taux locaux et taux de la mère		204		98
Autres différences		-54		-357

(1) Les ajustements de consolidation non déductibles portent sur les charges liées aux stock-options et les amortissements de goodwill.

#### Note 6.7. Impôts différés

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement de différences temporaires dans les entités américaines, les déficits fiscaux dans les pays ayant connu plusieurs années de perte n'étant pas activés (France) ou partiellement activés (Allemagne). Les résultats de l'exercice et les perspectives à court terme des filiales allemandes ont permis d'activer un montant de 0,3M€ correspondant à deux années de profit futurs estimés. Les déficits fiscaux non utilisés s'élèvent à 45,4M€ pour les entités françaises et 12,5M€ pour les entités allemandes.

Les impôts différés passifs (3,9M€) concernent principalement la non prise en compte dans le compte de résultat consolidé de l'économie fiscale réalisée aux Etats-Unis provenant de la déductibilité fiscale des écarts d'acquisition intervenus lors des acquisitions des filiales maintenant regroupées dans Avanquest North America (3,8M€).

Ces passifs ont une échéance supérieure à 1 an.

L'évolution sur les exercices 2008/09 et 2009/10 est la suivante :

Impôts différés actifs	
A nouveau au 01/04/2008	<b>2 701</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	939
Impact des variations de change et de périmètre	578
<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>4 218</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	-728
Impact des variations de change et de périmètre	-114
<b>Solde au 31/03/2010</b>	<b>3 376</b>

Impôts différés passifs	
A nouveau au 01/04/2008	<b>1 584</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	983
Impact des variations de change et de périmètre	298
<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>2 865</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 061
Impact des variations de change et de périmètre	-36
<b>Solde au 31/03/2010</b>	<b>3 890</b>

**Note 6.8. Résultat par action**

	2009/10	2008/09
<b>Numérateur</b> (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	242	-11 802
<b>Dénominateur</b>		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	14 238 523	10 805 668
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	14 238 523	10 805 668
<b>Résultat de base par action (euros) (a/b)</b>	<b>+0,02</b>	<b>-1,09</b>
<b>Résultat dilué par action (euros) (a/c)</b>	<b>+0,02</b>	<b>-1,09 (1)</b>

Le résultat net étant négatif le résultat dilué par action est considéré comme étant égal au résultat par action avant dilution.

**Note 6.9. Compte de résultat par destination**

	2009/10	2008/09
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>88 153</b>	<b>104 077</b>
Coût des produits vendus	33 776	42 817
Frais de recherche et développement	4 122	8 933
Frais de support et services	6 061	3 942
Frais commerciaux et marketing	21 232	24 790
Frais généraux et administratifs	18 439	22 633
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 523</b>	<b>962</b>
Autres produits et charges opérationnels	48	-7 094
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 571</b>	<b>-6 132</b>
Résultat financier	-1 450	-3 364
Impôts nets	-2 838	-2 144
Quote-part des sociétés mises en équivalence et intérêts minoritaires	-39	-161
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>242</b>	<b>-11 802</b>

**Note 7. Note sur les risques****Note 7.1. Risque de marché****Note 7.1.1. Risque de change**

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1,3M\$ en 2009/10.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en capitaux propres.

**Note 7.1.2. Risque de taux**

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (21,6M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (2,8M€) ont des taux d'intérêt variable basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8.8 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 31 mars 2010 des instruments dérivés de taux est de -810 KEUR.

### **Note 7.1.3. Risque action**

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 30.388 actions au 31 mars 2010, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

### **Note 7.2. Risque de liquidité**

En 2006, Avanquest Software SA a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3. Au 31 mars 2010, l'utilisation de cette ligne de crédit est de 16,6M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 11,9M\$ soit 8,8M€).

Au mois d'octobre 2009, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Cette ligne de crédit, garantie à hauteur de 75% par Oséo, comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 4 à la clôture de l'exercice 2009/10 puis 3 les années suivantes. Au 31 mars 2010, cette ligne était utilisée à hauteur de 5M€.

Au 31 mars 2010, l'ensemble des « covenants » des deux lignes ci-dessus sont respectés.

Par ailleurs, la filiale américaine du groupe Avanquest a obtenu, au cours de l'exercice 2008/09, une ligne de crédit de 10M\$ destinée à financer son besoin en fonds de roulement, et un prêt de 5M\$ d'une durée de trois ans. Ce prêt et cette ligne de crédit comportent des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants »). Ces ratios portent sur la structure du bilan et la rentabilité de la société Avanquest North America.

Au 31 mars 2010, la ligne de crédit était utilisée à hauteur de 0,7M\$ et le prêt tiré pour un montant de 3,1M\$. L'ensemble des « covenants » était respecté.

### **Note 7.3. Risque de crédit et de contrepartie**

#### **Note 7.3.1. Risque clients**

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 33,1M€ et représente 37,5% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 35% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2009/10, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 7,4% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 5,8%, le troisième client 4,0% et le quatrième 3,8%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit.

La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du Groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Certaines activités comme l'OEM sont par définition plus rentables que d'autres. En conséquence, une baisse de chiffre d'affaires avec un des principaux clients OEM impacte plus fortement les marges du groupe à chiffre d'affaires comparable qu'un client d'une autre activité. Enfin l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui des téléphones mobiles.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

#### **Note 7.3.2. Risque fournisseurs**

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

## **Note 8. Notes sur les engagements hors bilan**

### **Note 8.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations**

Il n'y a aucun complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

### **Note 8.2. Options de souscription d'actions**

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 28.500 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 mars 2010 à 19 K€. Cette dette, non certaine (le prix d'exercice est de 8,05€), n'est pas provisionnée dans les comptes.

### **Note 8.3. Engagements et garanties donnés**

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (10M\$) et le prêt (5M\$) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,4M€.

### **Note 8.4. Nantissements donnés**

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus dans cette filiale) et 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale). Des Sicav ont également été nanties pour un montant de 0,3M€.

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (10M\$) et un prêt (5M\$) à Avanquest North America.

### **Note 8.5. Engagement et garanties reçus**

Les actionnaires de la société Mediagold Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Mediagold Ltd au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société Outsource S.L a délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V Communications Inc au 31 janvier 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Nova Development ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Nova Development au 24 janvier 2007.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

## Note 9. Autres informations

### Note 9.1. Effectif du groupe

Au 31 mars 2010, le Groupe Avanquest Software compte 493 salariés (contre 527 au 31 mars 2009).

Répartition de l'effectif par pays au 31 mars 2010 :

	FRANCE	ETATS UNIS	GRANDE BRETAGNE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	ITALIE	CHINE	CANADA	TOTAL
Au 31 mars 2010	96	190	128	13	0	7	45	14	493
Au 31 mars 2009	106	195	144	18	4	5	45	10	527

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 37 ans.

### Note 9.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2009/10	2008/09
Rémunération fixe	987	1.117
Rémunération variable	181	182
Avantages en nature	34	48
Jetons de présence	40	47
Honoraires	108	75
Avantage du personnel à court terme	1.350	1.469
Paiements fondés sur des actions	8	206
Indemnités de fin de contrat de travail	-	830
Total	1.358	2.505

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

### Note 9.3. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le groupe Avanquest est géré selon 4 secteurs opérationnels qui sont représentatifs d'un canal de ventes quand ce canal est géré par une division centralisée (OEM), ou d'une zone géographique pour les autres canaux.

L'organisation actuelle résultant des réorganisations menées au cours des 12 derniers mois, l'information sectorielle n'est fournie que pour l'exercice en cours, une information comparable n'étant pas disponible pour la période équivalente de l'année précédente.

	OEM	USA	Royaume-Uni	Europe Continentale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
<b>Ventes inter-secteurs</b>	-	-	-	-			-
<b>Chiffre d'affaires total</b>	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
<b>Résultat opérationnel courant</b>	1 035	5 884	3 533	-318	-50	-5 560	4 523

Le suivi des postes du bilan est géré par zone géographique uniquement.

	Etats-Unis	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres	Elim	Total Groupe
Actif non courant	119 105	132 778	8 981	30 720	3 008	-183 865	110 727
dont							
Ecart d'acquisition	52 994	5 959	8 638	25 790	70		93 451
Immobilisations incorp.	2 432	7 466	38	409	5		10 349
Immobilisations corp.	1 261	617	15	346	202		2 441
Acquisitions immo. incorp.	2 063	2 836	23	144			5 066
Acquisitions immo corp.	331	72	1	123	28		555

### Note 9.4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

## **2.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2010**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AVANQUEST SOFTWARE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application des normes IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers » et IFRS 8 « Secteurs opérationnels » adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er avril 2009 pour le groupe Avanquest Software.
- La note 9.3 « Secteurs opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés qui décrit l'absence d'information comparable disponible pour la période équivalente de l'année précédente.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Le contexte économique actuel, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2009, entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment au plan de leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par votre société comme cela est décrit en note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » et en note 4.1 « Ecart d'acquisition figurant à l'actif » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

La note « Chiffre d'affaires » de l'annexe portant sur les règles et les principes comptables expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



Paris et Paris-La Défense, le 23 juin 2010

APLITEC

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG AUDIT

Gérard Lépé

Any Antola

### 3. COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31/03/2010

#### 3.1. Compte de résultat au 31/03/2010

En milliers de €	France	Export	Notes	31/03/10 12 mois	31/03/09 12 mois
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	202	3 974		4 175	6 850
Production vendue de services	596	8 470		9 067	8 726
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>798</b>	<b>12 444</b>	<b>5.1</b>	<b>13 242</b>	<b>15 576</b>
Production immobilisée				2 582	2 603
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges				1 238	1 059
Autres produits				1 121	1 213
<b>Produits d'exploitation</b>				<b>18 183</b>	<b>20 451</b>
Achats matières premières, approvisionnements				104	265
Autres achats et charges externes				8 352	9 271
Impôts, taxes et versements assimilés				373	371
Salaires et traitements				4 231	5 667
Charges sociales				2 154	2 783
Dotations aux amortissements sur immobilisations				2 400	2 064
Dotations aux provisions sur actif circulant				363	
Dotations aux provisions pour risques et charges				59	
Autres charges				2 146	2 609
<b>Charges d'exploitation</b>				<b>20 182</b>	<b>23 030</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>				<b>(1 999)</b>	<b>(2 579)</b>
Produits financiers des participations				66	733
Produits autres valeurs mobilières, créances immob.				217	287
Autres intérêts et produits assimilés				165	209
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 906	3 296
Différences positives de change				813	1 633
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				17	57
<b>Produits financiers</b>				<b>3 184</b>	<b>6 215</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				6 768	1 906
Intérêts et charges assimilées				915	1 303
Différences négatives de change				503	2 764
<b>Charges financières</b>				<b>8 186</b>	<b>5 973</b>
<b>Résultat financier</b>			<b>5.2</b>	<b>(5 002)</b>	<b>242</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>				<b>(7 001)</b>	<b>(2 337)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital				58	4 386
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 825	680
<b>Produits exceptionnels</b>				<b>1 883</b>	<b>5 066</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 659	1 050
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				223	4 451
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions				430	2 800
<b>Charges exceptionnelles</b>				<b>2 312</b>	<b>8 301</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>5.3</b>	<b>(429)</b>	<b>(3 235)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>				<b>(7 430)</b>	<b>(5 572)</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			7.2		
Impôts sur les bénéfices				(280)	(634)
<b>Bénéfice ou Perte</b>				<b>(7 150)</b>	<b>(4 938)</b>

### 3.2. Bilan actif au 31/03/2010

En milliers de €	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Net 31/03/10 12 mois	Net 31/03/09 12 mois
Immobilisations incorporelles	3.1 à 3.5	14 370	7 764	6 606	6 258
Immobilisations corporelles	3.4 et 3.5	1 431	871	560	659
Titres de participation	3.4 et 3.5	130 376	29 492	100 884	103 378
Autres immobilisations financières	3.4 et 3.5	7 492	-	7 492	9 312
<b>Actif immobilisé</b>		<b>153 669</b>	<b>38 127</b>	<b>115 542</b>	<b>119 607</b>
<b>Stock et en-cours</b>					
Stocks de matières premières		-	-	-	-
<b>Créances</b>	<b>3.6 et 3.7</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes		-	-	-	2
Créances clients et comptes rattachés		7 741	425	7 316	6 677
Autres créances		9 717	1 151	8 566	8 209
<b>Trésorerie</b>					
Valeurs mobilières de placement		5 423	5	5 418	8 302
Disponibilités		7 618	-	7 618	997
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3.8</b>				
Charges constatées d'avance		582	-	582	628
<b>Actif circulant</b>		<b>31 081</b>	<b>1 581</b>	<b>29 500</b>	<b>24 815</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3.9	82	-	82	49
Ecart de conversion actif	4.9	1 899	-	1 899	1 906
<b>Total général</b>		<b>186 731</b>	<b>39 708</b>	<b>147 023</b>	<b>146 377</b>

### 3.3. Bilan Passif au 31/03/2010

En milliers de €	Notes	31/03/10 12 mois	31/03/09 12 mois
Capital social ou individuel [dont versé : 16 105]		16 105	13 785
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		120 642	115 269
Ecart de réévaluation [dont écart équivalence : ]			
Réserve légale		688	688
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 768	3 768
Report à nouveau		(30 164)	(25 225)
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>		(7 150)	(4 938)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		35	44
<b>Capitaux propres</b>	<b>4.1</b>	<b>103 924</b>	<b>103 391</b>
Provisions pour risques		3 213	1 906
Provisions pour charges		1 088	2 637
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.2</b>	<b>4 301</b>	<b>4 543</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>4.3, 4.4 &amp;</b>		
Emprunts obligataires convertibles		4 024	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		21 671	20 398
Emprunts et dettes financières divers		4 833	6 449
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>4.4 &amp; 4.8</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 865	7 903
Dettes fiscales et sociales		1 551	2 258
<b>Dettes diverses</b>	<b>4.4 &amp; 4.8</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	41
Autres dettes		437	907
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3.8</b>	-	-
<b>Dettes</b>		<b>38 381</b>	<b>37 956</b>
Ecart de conversion passif	4.9	417	487
<b>Total général</b>		<b>147 023</b>	<b>146 377</b>

### 3.4. Annexe aux comptes sociaux

#### Note 1. Faits marquants de l'exercice

Au mois d'octobre 2009, la société a mis en place une ligne de crédit de 7M€ à 5 ans avec trois de ses banques.

Afin de bénéficier de ressources financières lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance, Avanquest a réalisé au mois de février 2010 une augmentation de capital d'un montant brut de 8M€ et une émission d'obligations convertibles d'un montant brut de 4M€. A cette occasion, le Fonds Stratégique d'Investissement est devenu un actionnaire de référence, détenant 13,7% du capital d'Avanquest Software de concert avec la Caisse des Dépôts. Cette opération donne à Avanquest les moyens d'être un véritable acteur dans la consolidation du secteur, en réalisant des acquisitions ciblées, et d'accélérer la mise en œuvre de ses projets innovants.

#### Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

##### Note 2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France. Les informations sont données en milliers d'euro sauf information contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

##### Note 2.2. Principes d'évaluation

Les exercices 2008/09 et 2009/10 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels et les immobilisations financières ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

##### Note 2.2.1. Immobilisations incorporelles

###### Frais de recherche et développement

Conformément à la nouvelle réglementation en matière de frais de recherche et développement, deux phases sont distinguées :

- la phase de recherche
- la phase de développement. Seuls ces coûts peuvent être comptabilisés à l'actif.

###### • Phase de développement

Les frais de développement sont immobilisés sous cette rubrique à condition que :

- Les projets soient nettement individualisés
- Les coûts soient distinctement établis
- Les projets aient de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'activation des frais de développement est envisagée pour l'ensemble des projets de l'entreprise, les coûts correspondent à ceux ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement portés à l'actif du bilan sont amortis sur une durée de 4 ans, à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur engagement, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

AVANQUEST Software procède à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

###### • Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés pour la valeur nette comptable en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1<sup>er</sup> jour du semestre suivant leur transfert.

AVANQUEST Software procède à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

#### Fonds de commerce

Les éléments du fonds de commerce sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 10 et 20 ans. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité de l'entreprise et de la nature de ses produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments du fonds de commerce font l'objet d'une appréciation conformément à la nouvelle définition des modalités de constatation d'une dépréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de provision ou amortissement exceptionnel.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

### **Note 2.2.2. Immobilisations corporelles**

#### Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

#### Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, et selon le cas, en mode dégressif ou linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations	linéaire	10 ans
- Mobilier de bureau	linéaire	7 à 10 ans
- Matériel informatique	linéaire	4 et 5 ans
- Véhicules	linéaire	4 ans

Il est pratiqué un amortissement dérogatoire sur le matériel informatique. Ce matériel est amorti économiquement sur 4 à 5 ans. Sur le plan fiscal, l'amortissement dégressif est pratiqué. L'amortissement dérogatoire résulte uniquement de l'application des deux méthodes.

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation.

### **Note 2.2.3. Immobilisations financières**

#### Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge comme l'autorise l'article 39-1-5 du CGI.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La société applique notamment la méthode des cash flow futurs actualisés. Les hypothèses existant à la date d'établissement des comptes, et prenant en considération les conséquences limitées dans le temps de la crise économique et financière, peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

#### Autres immobilisations financières

Ces éléments sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

### **Note 2.3. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

#### **Note 2.4. Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au taux de la devise du mois précédant la date de l'opération. Les comptes bancaires en devises sont valorisés au cours de clôture.

#### **Note 2.5. Valeurs mobilières de placement**

##### Principe de valorisation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au prix d'achat selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres à la clôture de l'exercice.

#### **Note 2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier de la société Avanquest Software, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

### **Note 3. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan**

#### **Note 3.1. Frais de recherche et développement**

- Investissements

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2009/10, s'élève à 3,39 M€, soit 25,57 % du chiffre d'affaires (13,24 M€).

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 2,6 M€ tout comme l'an dernier. La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 76,22 % du coût total des études contre 73,61 % l'exercice précédent.

Au 31 mars 2010, le montant des frais de Recherche et Développement qui reste en charge dans le compte de résultat s'élève à 0.8 M€ contre 0.9 M€ pour l'exercice précédent.

- Evaluation périodique

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 290K€.

#### **Note 3.2. Concessions, brevets, logiciels**

Ce poste est constitué des éléments suivants :

En €000	Brut	Amortissement & provision	Net
Logiciels développés par Avanquest Software	9 173	4 934	4 239
Marques	36	8	28
Progiciels acquis	1 147	770	377
<b>Total</b>	<b>10 356</b>	<b>5 712</b>	<b>4 644</b>

### Note 3.3. Fonds de commerce

Ce poste est constitué exclusivement du fonds de commerce OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB.

Compte tenu du secteur d'activité et de la nature des produits, les éléments de ce fonds de commerce sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, les éléments du fonds de commerce font l'objet d'une appréciation tenant compte des perspectives commerciales liées aux clients composant le fonds de commerce. Il en ressort que la valeur du fonds de commerce est au moins égale à la valeur comptable nette.

En €000	Brut	Amortissement & provisions	Net
Fonds de commerce OEM Trio	1 694	1 679	15

### Note 3.4. Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En €000	Brut 01/04/09	Acquisitions	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 31/03/10	Amort.et provision 31/03/10	Net 31/03/10	Net 31/03/09
Frais de Recherche & Développement	803	1 586	90	2 299	373	1 926	699
Concessions, brevets...	11 129	1 282	2 055	10 356	5 712	4 644	5 451
Fonds de commerce	1 694			1 694	1 679	15	108
Autres immos incorporelles		20		20		20	
<b>Total</b>	<b>13 626</b>	<b>2 888</b>	<b>2 145</b>	<b>14 369</b>	<b>7 764</b>	<b>6 605</b>	<b>6 258</b>

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En €000	Brut 01/04/09	Acquisitions	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 31/03/10	Amort.et provision 31/03/10	Net 31/03/10	Net 31/03/09
Agencements, aménagements et installations	528	22	-	550	181	369	401
Matériel de transport	3	-	-	3	3	0	0
Matériel et mobilier de bureau & informatique	883	23	28	878	687	191	258
<b>Total</b>	<b>1 414</b>	<b>45</b>	<b>28</b>	<b>1 431</b>	<b>871</b>	<b>560</b>	<b>659</b>

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En €000	Brut 01/04/09	Acquisitions	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 31/03/10	Amort.et provisions 31/03/10	Net 31/03/10	Net 31/03/09
Titres de participation	130 376			130 376	29 492	100 884	103 378
Créances rattachées à des participations	8 900	262	2 074	7 088	-	7 088	8 900
Autres titres immobilisés	81	7	-	88	-	88	81
Prêts, autres immo. financ.	331	15	30	316	-	316	331
<b>Total</b>	<b>139 688</b>	<b>284</b>	<b>2 104</b>	<b>137 868</b>	<b>29 492</b>	<b>108 376</b>	<b>112 690</b>

Les titres de participation ont fait l'objet d'une appréciation de la valeur en application du principe d'évaluation énoncé. L'application du principe a conduit à déprécier les titres d'Avanquest Deutschland pour 984K€. La situation nette d'Avanquest France nous a amenés à doter une provision complémentaire de 1,5 M€. L'arrêt de l'activité de la filiale espagnole Avanquest Iberica a impliqué la provision de notre participation (10K€).

Les variations du poste « créances rattachées à des participations » proviennent des intérêts sur prêts déduction faites des remboursements.



Le prêt convertible auprès de la société Regal Digital (81K€) a généré des intérêts pour 7K€

La diminution du poste « Prêts, autres immobilisations financières » correspond principalement à une baisse du taux de l'indexation du dépôt de garantie relatif au loyer des locaux de La Garenne Colombes.

### Note 3.5. Amortissements et dépréciations

Amortissements

En €000	Amort 01/04/09	Dotations de l'exercice	Reprises/ Virements Poste à poste	Amort 31/03/10
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement	104	350	81	373
Concessions, brevets	5 678	2 089	2 055	5 712
Fonds de commerce	1 586	93		1 679
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Agencements, aménagements et installations	127	54		181
Matériel de transport	3			3
Matériel et mobilier de bureau et informatique	625	89	27	687
<b>Total</b>	<b>8 123</b>	<b>2 675</b>	<b>2 163</b>	<b>8 635</b>

Dépréciations

En €000	Prov. 01/04/09	Dotations	Reprises	Prov. 31/03/10
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	26 998	2 494	-	29 492
<b>Total</b>	<b>26 998</b>	<b>2 494</b>	<b>0</b>	<b>29 492</b>

### Note 3.6. Echéance des créances

Le montant des créances dont l'échéance est à plus d'un an s'élève à 7 412K€ dont 7 088K€ de créances rattachées à des participations. L'échéance des autres créances (Clients et autres créances de l'actif circulant) est à moins d'un an soit un total de 18 032K€

### Note 3.7. Détail des produits à recevoir

En €000	Au 31/03/10
Clients & comptes rattachés Factures à établir	419
Autres créances	116
Disponibilités	2
<b>Total</b>	<b>537</b>

### Note 3.8. Détail des charges et produits constatés d'avance

En €000	Au 31/03/10
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>582</b>
Loyers	318
Publicité – Marketing - Communication	23
Redevances	132
Leasing – Location	7
Assurances	23
Maintenance	13
Autres	66

En €000	Au 31/03/10
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>-</b>

### Note 3.9. Détail des charges à répartir

En €000

Montant net au 01/04/09	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au 31/03/10
49	49	16	82

Les frais d'émission d'emprunts composent l'essentiel de ce poste. La charge est répartie linéairement sur la durée des emprunts soit 7 ans.

### Note 4. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

#### Note 4.1. Capitaux propres

- Capital

Au 31 mars 2010, le capital de la société AVANQUEST SOFTWARE SA est composé de 16 105 398 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

Evolution du nombre d'actions Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31 mars 2009	13 785 212
Création d'actions nouvelles	
Création d'actions nouvelles par exercice de BSA :	
Titres émis au titre de l'acquisition de Netcomm en 2005	3 000
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites	95 752
Augmentation de capital	2 221 434
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>16 105 398</b>

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	499 875	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	37
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/03/2010	346 535	145 167	148 417	113 500
Titres souscrits au 31/03/2010	323 310	37 966	13 333	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>5 500</b>	<b>102 201</b>	<b>135 084</b>	<b>128 667</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/03/07	17/09/08
Nombre de titres autorisés	220 000	500 000
Date du conseil d'administration	10/05/07; 30/05/07; 11/06/09	3/02/09; 11/06/09; 05/11/09; 25/11/09
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	220 000	460 300
Nombre de bénéficiaires	32	34
Dont dirigeants	1	9
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	½ par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2010	166 183	72 150
Actions émises au 31/03/2010	80 850	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>134 833</b>	<b>500 000</b>

\* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établis au 31 mars 2010, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06
Nombre de titres autorisés	110 000
Nombre de bénéficiaires	7
Dont dirigeants Avanquest	3
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	95 000
Prix de souscription	15,66€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2010	31 667
Titres souscrits au 31/03/2010	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>95 000</b>

\* Tenant compte des bons perdus ou annulés

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 747 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.969.032€.

Le capital social serait ainsi porté de 16.105.398€ à 18.074.430€ soit une augmentation en pourcentage de 12,2% étalée dans le temps entre 2010 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et environ un tiers des actions gratuites ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de cours de bourse sont atteints
- Plus des trois-quarts des actions potentiellement à créer proviennent d'options, de bons de souscription d'actions ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.
- Variation des capitaux propres

EN €000	
Capitaux propres au 01/04/2009	103 391
Résultat de l'exercice	-7 150
Augmentation du capital et primes d'émission	7 692
Provisions réglementées	-9
<b>Capitaux propres au 31/03/2010</b>	<b>103 924</b>

Les augmentations de capital correspondent principalement à l'augmentation de capital d'un montant de 7,7M€ (montant brut de 8M€ diminué des frais d'augmentation de capital pour 0,3M€) réalisée au mois de février 2010

#### Note 4.2. Provisions pour risques et charges

En €000	Provisions 01/04/09	Dot° expl°	Dot° Fin.	Dot° Exc.	Rep. Expl°	Rep. Fin.	Rep. Exc.	Util°	Provisions 31/03/2010
Provisions pour risques de change	1 906		1 899			1 906		503	1 899
Autres provisions pour risques *	2 636	59	1 224	135			1 652	1 652	2 402
<b>Total</b>	<b>4 542</b>	<b>59</b>	<b>3 123</b>	<b>135</b>		<b>1 906</b>	<b>1 652</b>	<b>2 155</b>	<b>4 301</b>

\*Les autres provisions sont constituées principalement de provisions pour frais de restructuration (provisions pour loyers des locaux inoccupés 1,1M€) et pour couvrir le risque lié à la situation nette négative de la filiale Avanquest France (1.2M€).

#### Note 4.3. Dettes financières

##### Lignes de crédit

Au 31 mars 2010, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 16,6M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 11,9M\$ soit 8,8M€).

Au mois d'octobre 2009, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Au 31 mars 2010, cette ligne était utilisée à hauteur de 5M€.

##### Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destiné à financer certains projets innovants. Au 31 mars 2010, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

##### Obligations convertibles

Enfin, la société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à raison d'une action par obligation convertible, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

.Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

Au 31 mars 2010, la société respecte l'ensemble des covenants et présente ses dettes financières selon les échéances contractuelles à moins d'un an et plus d'un an. La part à plus d'un an des dettes financières s'élève à 17,4M€ et la part à moins d'un an à 4,3M€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

#### Note 4.4. Echéance des dettes

Les dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an s'élèvent à 21 639 K€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans. L'échéance des autres dettes est à moins d'un an soit 16 742K€.

#### Note 4.5. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1,7M\$ en 2009/10.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme.

#### Note 4.6. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (21,6M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8.8 M€ pour la partie tirée en euros.

#### Note 4.7. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société, soit 30.388 actions au 31 mars 2010, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

**Note 4.8. Détail des charges à payer**

en €000	Au 31/03/10
Emprunts obligataires convertibles	32
• Intérêts courus	
Emprunts & dettes financières	112
• Intérêts courus	
Fournisseurs & comptes rattachés	89
• Factures à recevoir	
Dettes fiscales & sociales	1 151
Autres dettes	434
<b>Total</b>	<b>1 818</b>

**Note 4.9. Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères**

NATURE DES ECARTS En €000	Montant Actif - Perte latente	Compensé par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant Passif – Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières	876		876	10
Sur créances	7		7	405
Sur dettes financières	904		904	0
Sur dettes d'exploitation	112		112	2
Sur dettes sur immobilisations				0
<b>TOTAL</b>	<b>1 899</b>		<b>1 899</b>	<b>417</b>

**Note 4.10. Transfert de charges**

Les transferts de charges correspondent aux charges supportées par Avanquest Software pour le compte de ses filiales et refacturées euro pour euro dans le cadre de son exploitation.

**Note 5. Notes sur le compte de résultat****Note 5.1. Chiffre d'affaires**

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE En €000	MONTANT
France	798
Etats Unis	2 421
Grande Bretagne	4 718
Allemagne	774
Autres pays d'Europe	3 573
Autres pays	958
<b>TOTAL</b>	<b>13 242</b>

REPARTITION PAR ACTIVITES En €000	MONTANT
Logiciels	6 461
Refacturation aux filiales	6 871
Divers	-90
<b>TOTAL</b>	<b>13 242</b>

**Note 5.2. Analyse du résultat financier**

Le résultat financier dégage une perte de 5 002 K€ contre un bénéfice de 242 K€ l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice est impacté par une provision sur titres de participation de 2 494K€, par une provision pour dépréciation des comptes courants à hauteur de 1 151K€ et par une provision pour situation nette négative de 1 224K€. En neutralisant ces éléments, le résultat financier de 2009-2010 ressort à -133K€ soit en baisse par rapport à l'année précédente. Avanquest Software a perçu moins de dividendes (-667K€) partiellement compensé par une fluctuation de change favorable par rapport à l'exercice précédent (+152 K€) et à des intérêts moins élevés compte tenu de la baisse des indices (+274K€).

### **Note 5.3. Analyse du résultat exceptionnel**

La perte exceptionnelle nette de 429 K€ est liée principalement aux amortissements exceptionnels de certains développements et logiciels suite à la remise en cause des projets ne répondant plus aux critères d'immobilisation. Ils représentent 290K€ auxquels viennent s'ajouter des frais de restructuration s'élevant à 135K€.

### **Note 6. Notes sur les engagements hors bilan**

#### **Note 6.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations**

Il n'y a aucun complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

#### **Note 6.2. Options de souscription d'actions**

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 28.500 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 mars 2010 à 19 K€. Cette dette, non certaine (le prix d'exercice est de 8,05€), n'est pas provisionnée dans les comptes.

#### **Note 6.3. Engagement de garanties données**

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (10M\$) et le prêt (5M\$) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,4M€.

#### **Note 6.4. Nantissements donnés**

Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus dans cette filiale) et 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale). Des Sicav ont également été nanties pour un montant de 0,3M€.

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (10M\$) et un prêt (5M\$) à Avanquest North America.

#### **Note 6.5. Engagement en matière de crédit bail**

Avanquest Software n'a pas d'engagement en matière de crédit bail.

#### **Note 6.6. Indemnités de départ à la retraite**

A leur départ à la retraite, certains salariés de la société doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Le montant des engagements de retraite calculé selon la méthode prospective est non significatif et s'élève à 274K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,50%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Compte tenu de la faible moyenne d'âge du personnel, la politique du Groupe est de ne pas constituer de provision au titre des droits théoriquement acquis mais de prendre en charge le coût correspondant dans l'exercice de départ en retraite effectif des salariés.

#### **Note 6.7. Engagement de garanties reçus**

Les actionnaires de la société Mediagold Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Mediagold Ltd au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société Outsource S.L a délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V Communications Inc au 31 janvier 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr Pott

Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Nova Development ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Nova Development au 24 janvier 2007.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

## **Note 7. Autres informations**

### **Note 7.1. Effectif de l'entreprise**

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 78 personnes contre 91 en 2008/2009 soit une baisse de 16% de l'effectif consécutive à la restructuration engagée au cours de l'exercice précédent. La répartition par catégorie s'établit comme suit :

Employés	24
Ingénieurs et cadres	50
Dirigeants	4
<b>Total</b>	<b>78</b>

### **Note 7.2. Participation des salariés**

L'accord de participation n'a pas trouvé son application au titre de cet exercice.

### **Note 7.3. Intéressement**

L'accord d'intéressement basé sur les résultats groupe n'a pas trouvé son application en 2009-2010.

### **Note 7.4. Droit individuel de formation (DIF)**

Le nombre d'heures acquises au 31 mars 2010 dans le cadre du DIF s'élève à 5 717 heures. Il est précisé que les heures de DIF s'acquiescent en fin d'année calendaire. Trois salariés ont bénéficié du DIF au cours de l'exercice pour un volume de 127 heures.

### **Note 7.5. Rémunération allouée aux membres des organes de direction**

Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de Direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élève à 503K€.

Il a été versé une somme de 41K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

### **Note 7.6. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 232K€ pour les missions de contrôle légal des comptes et de 2K€ pour les missions annexes. Les honoraires liés aux travaux portant sur l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission à 71K€.

### **Note 7.7. Informations concernant les entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation**

En €000 au 31/03/10	Liées	Participation
Immobilisations financières nettes	107 546	427
Créances nettes	12 149	
Dettes	8 201	
Charges constatées d'avance	-	
Produits constatés d'avance	NS	
Produits financiers	403	3
Charges financières	1 349	

**Note 7.8. Tableau des filiales et participations**

Dénomination Social	Siège	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part Dividendes	Val.brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat
Unités en €								
<b>FILIALES (50% et plus)</b>								
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex		1 298 646	-2 407 517	100%	5 727 942 0	2 350 162 -	1 918 923	-115 536
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808		24 519 059 <sup>1</sup>	31 381 636 <sup>1</sup>	100%	59 281 876 59 281 876	8 453 758 -	42 111 531 <sub>2</sub>	2 868 671 <sub>2</sub>
AVANQUEST UK** Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY		103 960 <sup>3</sup>	1 961 830 <sup>3</sup>	100%	13 238 322 5 468 413	1 543 118 -	15 655 289 <sub>4</sub>	322 271 <sup>4</sup>
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 81667 München		66 000	-915 686	100%	4 456 537 3 472 537	- -	1 888 948	-484 200
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2° PI 28290 Las Matas MADRID		10 000	-794 071	100%	9 900 0	853 630 -	242 281	-174 532
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano		10 000	46 763	100%	131 153 131 153	271 941 -	1 257 936	-247 084
AVANQUEST CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shangai 200021	Software	6 032 729 <sup>5</sup>	-4 892 749 <sup>5</sup>	100%	1 1	- -	203 985 <sup>6</sup>	-853 543 <sup>6</sup>
EMME SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex		2 516 990	9 519 730	97,54%	45 583 646 30 583 646	-4 537 370 -	4 030 649	- 1 839 690
SOFTWARE PARADISE Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY		50 573 <sup>3</sup>	171 107 <sup>3</sup>	100%	1 518 967 65 739 1 518 967	- -	2 044 221 <sup>4</sup>	155 893 <sup>4</sup>

<sup>1</sup> 1 USD = 0,74189€

<sup>2</sup> 1 USD = 0,70995€

<sup>3</sup> 1 GBP = 1,12385€

<sup>4</sup> 1 GBP = 1,12673€

<sup>5</sup> 1 CNY = 0,10869€

<sup>6</sup> 1 CNY = 0,10398€



AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	731 <sup>7</sup>	-171 809 <sup>7</sup>	100%	671	975 475	750 697 <sup>8</sup>	-217 931 <sup>8</sup>
TECHNOLOGIES SOFTCITY 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	731 <sup>7</sup>	-	67%	588	-	120 <sup>8</sup>	-53 314 <sup>8</sup>
<b>PARTICIPATION</b> PIRIA 357 S. McCaslin Boulevard Louisville CO80027	559 384 <sup>1</sup>	-727 404 <sup>1</sup>	27%	426 530	-	NC	-78 775 <sup>2</sup>
				-	426 530	-	

\* Données consolidées intégrant les sociétés AVANQUEST America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest North America. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

\*\* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest UK (anciennement Kommunicate), Guildsoft, BVRP UK, Mediagold UK, FastTrak, IMR et Nova UK. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

AVANQUEST Software S.A est l'entité consolidante du groupe AVANQUEST.

#### Note 7.9. Impôts

##### INTEGRATION FISCALE

AVANQUEST Software a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle est la tête de groupe fiscal. Le périmètre d'intégration a été étendu au 1<sup>er</sup> avril 2008 et comprend dorénavant les filiales suivantes :

- Avanquest France.
- Emme
- Educinvest
- Anten

##### *Modalité de répartition de l'impôt*

La société mère, Avanquest Software supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférents aux bénéfices et aux plus-values réalisées par ses filiales de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur les bénéfices et plus values réalisées par les filiales.

##### *Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale*

L'intégration fiscale de ces filiales n'a pas d'impact cette année sur l'impôt de Avanquest Software dans la mesure où les différentes structures sont déficitaires fiscalement.

##### ALLEGEMENT OU ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En €000	Au 31/03/10	IS et contributions correspondantes*
Organic	25	8
Provision avance royalties	59	20
Ecart conversion passif	417	139
Ecart sur valeurs liquidatives de sicav	31	10
Amortissements dérogatoires	-35	-12
Coût d'acquisition	240	80
Déficit reportable	17 839	5 946
<b>Allègement net</b>	<b>18 576</b>	<b>6 191</b>

- Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

##### CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Avanquest Software a bénéficié cette année d'un crédit d'impôt recherche pour 372K€ au titre de l'année calendaire 2009.

<sup>7</sup> 1 CAD = 0,73062€

<sup>8</sup> 1 CAD = 0,64706€

### Note 7.10. Procès et litiges

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du Groupe.

### Note 7.11. Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille

Type de valeurs mobilières	Quantité au 31/03/10	Valeur totale d'achat en €000	Valeur en €000 au 31/03/10
Actions propres – Contrat de liquidité	30 388	109	104
Sicav françaises	5 485	5 314	5 345
<b>TOTAL</b>	<b>35 873</b>	<b>5 423</b>	<b>5 449</b>

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 375.164 actions pour 372.914 actions cédées.

### Note 8. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

## 3.5. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 31 mars 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AVANQUEST SOFTWARE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Le contexte économique actuel, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2009, entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment au plan de leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note 2.2 « Principes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable des titres détenus, tel que cela est décrit dans la note 2.2.3 « Immobilisations financières » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 23 juin 2010

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC  
Gérard Leplé

ERNST & YOUNG AUDIT  
Any Antola

## 4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31 MARS 2010

*La Garenne-Colombes, le 10 juin 2010.*

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions de la loi et des statuts d'Avanquest Software (ci-après « Avanquest Software » ou la « Société ») à l'effet de vous demander notamment d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

### 4.1. Comptes consolidés

#### 4.1.1. Activité du Groupe durant l'exercice 2009/10

L'ensemble des informations financières consolidées ou afférentes au groupe sont présentées dans ce document en conformité aux normes IFRS.

Sur l'exercice le chiffre d'affaires s'élève à 88,2M€, soit un recul attendu de 15% provenant essentiellement de la refonte et de la réduction du catalogue produits, l'objectif ayant été de s'appuyer sur les très bons résultats de ventes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni pour restaurer les marges en Europe Continentale (dont l'activité - hors web - a été diminuée de 50%). Globalement, le second semestre de l'exercice marque un net changement de tendance (49,6 M€ de CA) par rapport au premier semestre (38,6 M€), tirant profit d'un effet saisonnalité plus favorable, de la stratégie d'innovation du groupe et de la sortie de nouvelles versions de nos logiciels « best-sellers ».

L'exercice 2009-10 marque le retour de la profitabilité du Groupe Avanquest. La forte réduction des coûts de structure, combinée à la refonte du catalogue produits pour privilégier la marge sur le chiffre d'affaires se traduit ainsi par une remontée significative de la marge brute en 2009-10 (61,7% du CA contre 58,9% en 2008-09).

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice s'élève à 4,55 M€, soit 5,1% du chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2009-10 et 4,5 fois celui de l'exercice précédent (1,0 M€ en 2008/09).

Le résultat net affiche également un retour au profit, après deux années de pertes marquées par la profonde restructuration du groupe.

#### 4.1.2. Faits caractéristiques de l'exercice 2009/10 clos le 31 mars 2010

Lors de l'exercice, le Groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie privilégiant l'amélioration de la marge au détriment de la progression du chiffre d'affaires. Ainsi, la baisse attendue du chiffre d'affaires liée à l'arrêt des gammes de produits non rentables a favorisé une forte hausse de la marge brute (+3 points). Le Groupe a également poursuivi sa politique de réduction des coûts de structure, ce qui a permis un retour à un résultat opérationnel positif et un résultat net à l'équilibre.

Au mois d'octobre 2009, la société a mis en place une ligne de crédit de 7M€ à 5 ans avec trois de ses banques.

Afin de bénéficier de ressources financières lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance, Avanquest a réalisé au mois de février 2010 une augmentation de capital d'un montant brut de 8M€ et une émission d'obligations convertibles d'un montant brut de 4M€. A cette occasion, le Fonds Stratégique d'Investissement est devenu un actionnaire de référence, détenant 13,7% du capital d'Avanquest Software de concert avec la Caisse des Dépôts. Cette opération donne à Avanquest les moyens d'être un véritable acteur dans la consolidation du secteur, en réalisant des acquisitions ciblées, et d'accélérer la mise en œuvre de ses projets innovants.

#### 4.1.3. Eléments financiers

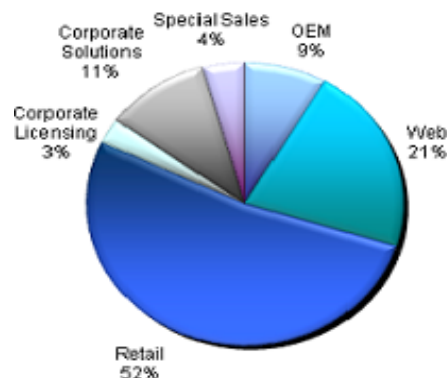
##### 4.1.3.1. Chiffres clés

Données consolidées en M€	Exercice 2009/10 (12 mois)	Exercice 2008/09 (12 mois)
Chiffre d'affaires	88,2	104,1
Résultat opérationnel	4,6	-6,1
Résultat courant	3,1	-9,4
Résultat net (part du groupe)	0,3	-11,8
Résultat par action (en €)	0,02	-1,09
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	0,02	-1,09
Capitaux propres part du groupe	98,3	88,8
Emprunts et autres dettes financières	30,2	26,6
Trésorerie disponible	20,4	14,6
Ratio dettes financières nettes/fonds propres	0,10	0,14

##### 4.1.3.2. Répartition du chiffre d'affaires

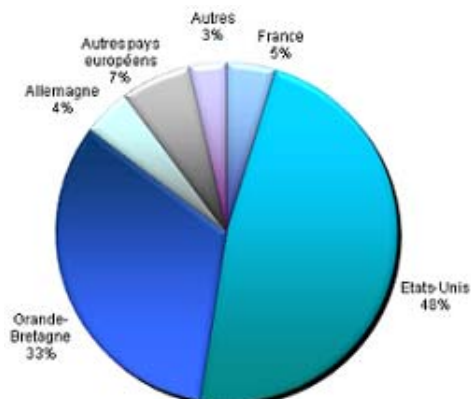
Le chiffre d'affaires par pôle d'activité est réparti comme suit :

En €000	2009/10	2008/09
Logiciels	82 236	93 910
Services	5 744	9 869
Divers	173	297
<b>Total</b>	<b>88 153</b>	<b>104 077</b>



Le chiffre d'affaires par zone géographique est réparti comme suit :

En €000	2009/10	2008/09
France	4 104	10 677
Etats-Unis	42 177	45 575
Grande Bretagne	28 932	29 313
Allemagne	3 982	5 019
Autres pays d'Europe	5 876	10 839
Autres pays	3 082	2 755
<b>Total</b>	<b>88 153</b>	<b>104 077</b>



L'activité Web (vente directe au travers des sites e-commerce du groupe et des partenaires e-commerçants) continue sa progression (+14% sur l'exercice) et dépasse maintenant 20% du chiffre d'affaires du groupe (contre 16% en 2008/09). L'année 2009/10 a vu une très bonne tenue des activités au Royaume-Uni (Corporate & Retail) et aux Etats-Unis. La réduction du chiffre d'affaires dans les pays d'Europe continentale (France, Allemagne et autres pays d'Europe) résulte de la politique de réduction des gammes produits jugées non rentables, visant à privilégier la rentabilité plutôt que la croissance du chiffre d'affaires.

##### 4.1.3.3. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le groupe Avanquest est géré selon 4 secteurs opérationnels qui sont représentatifs d'un canal de ventes quand ce canal est géré par une division centralisée (OEM), ou d'une zone géographique pour les autres canaux.

L'organisation actuelle résultant des réorganisations menées au cours des 12 derniers mois, l'information sectorielle n'est fournie que pour l'exercice en cours, une information comparable n'étant pas disponible pour la période équivalente de l'année précédente.

	OEM	USA	Royaume-Uni	Europe Continentale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
<b>Ventes inter-secteurs</b>							
<b>Chiffre d'affaires total</b>	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
<b>Résultat opérationnel courant</b>	1 035	5 884	3 533	-318	-50	-5 560	4 523

Le suivi des postes du bilan est géré par zone géographique uniquement.

	Etats-Unis	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres	Elim	Total Groupe
Actif non courant	119 105	132 778	8 981	30 720	3 008	-183 865	110 727
dont							
Ecart d'acquisition	52 994	5 959	8 638	25 790	70		93 451
Immobilisations incorp.	2 432	7 466	38	409	5		10 349
Immobilisations corp.	1 261	617	15	346	202		2 441
Acquisitions immo. incorp.	2 063	2 836	23	144			5 066
Acquisitions immo corp.	331	72	1	123	28		555

#### 4.1.3.4. Frais de recherche et développement

Les frais consacrés par le Groupe aux activités de recherche et développement pour l'exercice 2009/10, s'élèvent à 4,1 M€

#### 4.1.3.5. Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1,4M€ provenant pour -1,8M€ du coût de l'endettement net, pour +0,3M€ des écarts de change nets et pour +0,1M€ de l'écart de valorisation des instruments financiers de couverture.

#### 4.1.3.6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 2 838 K€ contre 2.145K€ pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2009/10	2008/09
<b>Résultat imposable</b>	<b>3 119</b>	<b>-9 497</b>
Impôt théorique (33,33%)	1 039	-3 165
<b>Impôt au compte de résultat</b>	<b>2 838</b>	<b>2 145</b>
Taux d'impôt effectif	90,99%	22,59%
Différence	-1 799	-5 310
Dont		
Utilisation déficit reportable		261
Economie d'impôts non traduite dans les comptes consolidés en raison de situations déficitaires		-1 941
Ajustements de consolidation non déductibles (1)		-269
Différences entre taux locaux et taux de la mère		204
Autres différences		-54

(2) Les ajustements de consolidation non déductibles portent sur les charges liées aux stock-options et les amortissements de goodwill.

#### 4.1.3.7. Impôts différés

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement de différences temporaires dans les entités américaines, les déficits fiscaux dans les pays ayant connu plusieurs années de perte n'étant pas activés (France) ou partiellement activés (Allemagne). Les résultats de l'exercice et les perspectives à court terme des filiales allemandes ont permis d'activer un montant de 0,3M€ correspondant à deux années de profit futurs estimés. Les déficits fiscaux non utilisés s'élèvent à 45,4M€ pour les entités françaises et 12,5M€ pour les entités allemandes.

Les impôts différés passifs (3,8M€) concernent exclusivement la non prise en compte dans le compte de résultat consolidé de l'économie fiscale réalisée aux Etats-Unis provenant de la déductibilité fiscale des écarts d'acquisition intervenus lors des acquisitions des filiales maintenant regroupées dans Avanquest North America.

L'évolution sur les exercices 2008/09 et 2009/10 est la suivante :

Impôts différés actifs	
A nouveau au 01/04/2008	<b>2 701</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	939
Impact des variations de change et de périmètre	578
<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>4 218</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	-819
Impact des variations de change et de périmètre	-114
<b>Solde au 31/03/2010</b>	<b>3 285</b>

Impôts différés passifs	
A nouveau au 01/04/2008	<b>1 584</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	983
Impact des variations de change et de périmètre	298
<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>2 865</b>
Variation de l'exercice en compte de résultat	970
Impact des variations de change et de périmètre	-36
<b>Solde au 31/03/2010</b>	<b>3 799</b>

#### 4.1.4. Situation de l'endettement

En 2006, Avanquest Software a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2010, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software, est de 16,6M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 11,9M\$ soit 8,8M€).

Avanquest Software a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destiné à financer certains projets innovants. Au 31 mars 2010, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

En octobre 2009, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Cette ligne de crédit, garantie à hauteur de 75% par OSEO, comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 4 à la clôture de l'exercice 2009/10 puis 3 les années suivantes. Au 31 mars 2010, cette ligne était utilisée à hauteur de 5M€.

Au 31 mars 2010, l'ensemble des « covenants » de ces deux lignes sont respectés.

Enfin, la société a émis en février 2010 867 747 obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%. Conformément à la norme IAS 32, la Société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

Par ailleurs, la filiale américaine du groupe Avanquest a obtenu, au cours de l'exercice 2008/09, une ligne de crédit de 10M\$ destinée à financer son besoin en fonds de roulement, et un prêt de 5M\$ d'une durée de trois ans. Ce prêt et cette ligne de crédit comportent des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants »). Ces ratios portent sur la structure du bilan et la rentabilité de la société Avanquest North America. Au 31 mars 2010, la ligne de crédit était utilisée à hauteur de 0,7M\$ et le solde de l'emprunt d'un montant initial de 5M\$ est de 3,1M\$. A cette même date, l'ensemble des « covenants » était respecté.

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	31/03/2008	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/2009
Emprunts auprès d'établ. de crédit	17 833	10 269	3 026	58	25 134
Autres dettes financières	38			-38	0
Concours bancaires courants	494		22	35	507
Instruments financiers passifs	365	529			894
Intérêts courus non échus	144		36		108
<b>Total</b>	<b>18 874</b>	<b>10 798</b>	<b>3 084</b>	<b>55</b>	<b>26 643</b>

	31/03/2009	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/2010
Emprunts auprès d'établ. de crédit	25 134	32 002	-31 945	-328	24 863
Emprunts obligataires	0	3 992			3 992
Concours bancaires courants	507		-99	1	410
Instruments financiers passifs	894		-84		810
Intérêts courus non échus	108	37	0		145
<b>Total</b>	<b>26 643</b>	<b>36 031</b>	<b>-32 129</b>	<b>-327</b>	<b>30 219</b>

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

#### Lignes de crédit

Au 31 mars 2010, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 16,6M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 11,9M\$ soit 8,8M€).

La ligne de crédit mise en place en 2008, d'un montant maximum de 10M\$, par Avanquest North America est utilisée à hauteur de 0,7M\$ et le solde de l'emprunt d'un montant initial de 5M\$, mis en place également en 2008, est de 3,1M\$.

Au mois d'octobre 2009, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Au 31 mars 2010, cette ligne était utilisée à hauteur de 5M€.

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

#### Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destinée à financer certains projets innovants. Au 31 mars 2010, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

#### Obligations convertibles

Enfin, la société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%. Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.



Au 31 mars 2010, la Société respecte l'ensemble des « covenants ». La part à plus d'un an des dettes financières est donc classée en passif non courant. Cette part s'élève à 24,6M€ et la part à moins d'un an à 4,3M€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

#### 4.1.5. Perspectives 2010-11

Après une année marquée par un retour au profit et le renforcement de sa structure financière, Avanquest Software aborde l'exercice 2010-11 avec l'objectif de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité et de saisir les opportunités de croissance externe qui se présenteraient.

#### 4.1.6. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### 4.2. Comptes sociaux

#### 4.2.1. Activité de la société durant l'exercice 2009/10

Le chiffre d'affaires social ressort à 13,2 M€ contre 15,6 M€ l'exercice précédent enregistrant ainsi un ralentissement d'environ 15%.

Le résultat net est une perte nette de 7,2 M€ contre une perte de 4,9 M€ l'exercice précédent.

#### 4.2.2. Faits caractéristiques de l'exercice 2009/10 clos le 31 mars 2010

Au mois d'octobre 2009, la Société a mis en place une ligne de crédit de 7M€ à 5 ans avec trois de ses banques.

Afin de bénéficier de ressources financières lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance, Avanquest a réalisé au mois de février 2010 une augmentation de capital d'un montant brut de 8M€ et une émission d'obligations convertibles d'un montant brut de 4M€. A cette occasion, le Fonds Stratégique d'Investissement est devenu un actionnaire de référence, détenant 13,7% du capital d'Avanquest Software de concert avec la Caisse des Dépôts. Cette opération donne à Avanquest les moyens d'être un véritable acteur dans la consolidation du secteur, en réalisant des acquisitions ciblées, et d'accélérer la mise en œuvre de ses projets innovants.

#### 4.2.3. Eléments financiers

##### 4.2.3.1. Chiffres clés

Données sociales (en M€)	2009/10 (12 mois)	2008/09 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13,2</b>	<b>15,6</b>
Résultat d'exploitation	-2,0	-2,6
Résultat courant	-7,0	-2,3
Résultat exceptionnel	-0,4	-3,2
<b>Résultat net</b>	<b>-7,2</b>	<b>-4,9</b>
<b>Capitaux Propres</b>	<b>103,9</b>	<b>103,4</b>
Emprunts obligataires	4,0	-
Autres dettes financières	26,5	26,8
Trésorerie disponible	13,0	9,3

##### 4.2.3.2. Analyse des résultats

L'exercice social clos le 31 mars 2010 s'est conclu avec un chiffre d'affaires hors taxes de 13,2M€ contre 15,6 M€ euros l'exercice précédent.

Le résultat net est une perte nette de 7,2M€ contre une perte de 4,9 M€ l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation est négatif de 2,0 M€ contre une perte de 2,6 M€ l'exercice précédent.

Les capitaux propres ont augmenté passant de 103,4 M€ à 103,9 M€

	En millions d'euros
Capitaux propres au 31/03/2009	103,4
Résultat de l'exercice	-7,2
Augmentation de capital	7,7
Provisions réglementées	-
<b>Capitaux propres au 31/03/2010</b>	<b>103,9</b>

##### 4.2.3.3. Dépenses et charges somptuaires (art. 39 4° du CGI)

Le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts s'élève à 40 125 euros, correspondant à une charge théorique d'impôt de 13 375 euros qui, en raison de la perte nette subie au titre de l'exercice, ne sera pas supportée par la Société.

#### 4.2.3.4. Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2010 est une perte nette de 7 150 492 euros. Le résultat à affecter se compose comme suit :

1. Origine	Montant (en euros)
Report à nouveau antérieur	-30 163 715
Résultat de l'exercice	-7 150 492
<b>Total</b>	<b>-37 314 207</b>

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

2. Affectation	Montant (en euros)
Réserve légale	-
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-
Autres réserves	-
Dividendes	-
Report à nouveau	-37 314 207
<b>Total</b>	<b>-37 314 207</b>

Capitaux propres après répartition

	Montant (en euros)
Capital	16 105 398
Prime d'émission	120 641 412
Réserve légale	688 406
Autres réserves	3 768 425
Provisions réglementées	34 707
Report à nouveau	<b>37 314 207</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>103 924 141</b>

#### 4.2.3.5. Activité en matière de recherche et développement

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2009/10, s'élève à 3,39 M€, soit 25,55 % du chiffre d'affaires (13,24 M€).

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 2,6 M€ tout comme l'an dernier. La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 76,30 % du coût total des études contre 73,61 % l'exercice précédent.

Avanquest Software a enregistré en charge de l'exercice 0,8 M€ contre 0,9 M€ l'année dernière.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés a conduit Avanquest à comptabiliser un amortissement exceptionnel sur certains projets pour un montant de 290K€.

#### 4.2.3.6. Résultat financier

Le résultat financier dégage une perte de 5 002 K€ contre un bénéfice de 242 K€ l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice est impacté par une provision sur titres de participation de 2 494K€ et par une provision pour risques relative aux filiales françaises et espagnole de 2 375K€. En neutralisant ces éléments, le résultat financier de 2009-2010 ressort à -133K€ soit en baisse par rapport à l'année précédente. Avanquest Software a perçu moins de dividendes (-667K€) partiellement compensé par une fluctuation de change favorable par rapport à l'exercice précédent (+152 K€) et à des intérêts moins élevés compte tenu de la baisse des indices (+274K€).

#### 4.2.3.7. Résultat exceptionnel

La perte exceptionnelle nette de 429 K€ est liée principalement aux amortissements exceptionnels de certains développements et logiciels suite à la remise en cause des projets ne répondant plus aux critères d'immobilisation. Ils représentent 290K€ auxquels viennent s'ajouter des frais de restructuration s'élevant à 135K€.

#### 4.2.4. Filiales et participations

Dénomination Social	Siège	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part Dividendes	Val.brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat
Unités en €								
<b>FILIALES (50% et plus)</b>								
AVANQUEST FRANCE 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex		1 298 646	-2 407 517	100%	5 727 942	2 350 162	1 918 923	-115 536
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808		24 519 059 <sup>9</sup>	31 381 636 <sup>1</sup>	100%	59 281 876	8 453 758	42 111 531 <sup>10</sup>	2 868 671 <sup>2</sup>
AVANQUEST UK** Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY		103 960 <sup>11</sup>	1 961 830 <sup>3</sup>	100%	13 238 322	1 543 118	15 655 289 <sup>12</sup>	322 271 <sup>4</sup>
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 81667 München		66 000	-915 686	100%	4 456 537	-	1 888 948	-484 200
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2º PI 28290 Las Matas MADRID		10 000	-794 071	100%	9 900	853 630	242 281	-174 532
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano		10 000	46 763	100%	131 153	271 941	1 257 936	-247 084
AVANQUEST CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shangai 200021	Software	6 032 729 <sup>13</sup>	-4 892 749 <sup>5</sup>	100%	1	-	203 985 <sup>14</sup>	-853 543 <sup>6</sup>
EMME SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex		2 516 990	9 519 730	97,54%	45 583 646	-4 537 370	4 030 649	- 1 839 690
SOFTWARE PARADISE Sheridan House		50 573 <sup>3</sup>	171 107 <sup>3</sup>	100%	1 518 967	-	2 044 221 <sup>4</sup>	155 893 <sup>4</sup>

<sup>9</sup> 1 USD = 0,74189€

<sup>10</sup> 1 USD = 0,70995€

<sup>11</sup> 1 GBP = 1,12385€

<sup>12</sup> 1 GBP = 1,12673€

<sup>13</sup> 1 CNY = 0,10869€

<sup>14</sup> 1 CNY = 0,10398€

40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY			65 739	1 518 967	-		
LOGICIELS AVANQUEST CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	731 <sup>15</sup>	-171 809 <sup>7</sup>	100%	671	975 475	750 697 <sup>8</sup>	217 931 <sup>16</sup>
TECHNOLOGIES SOFTCITY CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	731 <sup>7</sup>	-	67%	588	-	120 <sup>8</sup>	-53 314 <sup>8</sup>
<b>PARTICIPATION</b> PIRIA 357 S. McCaslin Boulevard Louisville CO80027	559 384 <sup>1</sup>	-727 404 <sup>1</sup>	27%	426 530	-	NC	-78 775 <sup>2</sup>
			-	426 530	-		

\* Données consolidées intégrant les sociétés AVANQUEST America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest North America. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

\*\* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest UK (anciennement Kommunikate), Guildsoft, BVRP UK, Mediagold UK, IMR, Nova UK et FastTrak. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

Avanquest Software S.A est l'entité consolidante du groupe Avanquest.

#### 4.2.5. Situation de l'endettement

En 2006, Avanquest Software a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2010, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software, est de 16,6M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 11,9M\$ soit 8,8M€).

Avanquest Software a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destiné à financer certains projets innovants. Au 31 mars 2010, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

En octobre 2009, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Cette ligne de crédit, garantie à hauteur de 75% par OSEO, comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 4 à la clôture de l'exercice 2009/10 puis 3 les années suivantes. Au 31 mars 2010, cette ligne était utilisée à hauteur de 5M€.

Au 31 mars 2010, la Société respecte l'ensemble des « covenants » et présente ses dettes financières selon les échéances contractuelles à moins d'un an et plus d'un an. La part à plus d'un an des dettes financières s'élève à 17,4M€ et la part à moins d'un an à 4,3M€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

Enfin, la société a émis en février 2010 867 747 obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

#### 4.2.6. Informations relatives aux délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6- 1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

<sup>15</sup> 1 CAD = 0,73062€

<sup>16</sup> 1 CAD = 0,64706€

Dettes fournisseurs au 31/03/2010	Montant en K€	Echéance	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
Factures non parvenues	129		129	0	0
Fournisseurs Groupe	3 633	non disponible	-	-	-
Fournisseurs avec des accords de compensation clients	61	non disponible	-	-	-
Autres fournisseurs	2 041		653	1 256	132
<b>Total</b>	<b>5 865</b>		<b>782</b>	<b>1 256</b>	<b>132</b>

Sur les factures échues entre 0 et 60 jours, 92 % ont été payées entre la clôture du 31 mars et fin mai.

#### 4.2.7. Perspectives d'avenir

Merci de vous reporter au 1.5.

#### 4.2.8. Evénements postérieurs à la clôture

Merci de vous reporter au 1.6.

### 4.3. Facteurs de risques

Les facteurs de risques présentés dans cette section couvrent à la fois les risques supportés par Avanquest Software, la société mère, et ceux supportés par le groupe, ces facteurs de risques étant, sauf précision spécifique, communs à l'ensemble des sociétés du groupe.

#### 4.3.1. Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 33,1M€ et représente 37,5% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 35% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2009/10, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 7,4% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 5,8%, le troisième client 4,0% et le quatrième 3,8%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit.

La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du Groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Certaines activités comme l'OEM sont par définition plus rentables que d'autres. En conséquence, une baisse de chiffre d'affaires avec un des principaux clients OEM impacte plus fortement les marges du groupe à chiffre d'affaires comparable qu'un client d'une autre activité. Enfin l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui des téléphones mobiles.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

#### 4.3.2. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des

imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

### **4.3.3. Risque de marché**

#### **4.3.3.1. Risque de change**

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1,3M\$ en 2009/10.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en capitaux propres.

#### **4.3.3.2. Risque de taux**

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (21,6M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (2,8M€) ont des taux d'intérêt variable basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8,8M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 31 mars 2010 des instruments dérivés de taux est de -810 K€.

#### **4.3.3.3. Risque sur actions**

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 30.388 actions au 31 mars 2010, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

### **4.3.4. Risque de liquidité**

En 2006, Avanquest Software a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2010, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software, est de 16,6M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 11,9M\$ soit 8,8M€).

Avanquest Software a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destiné à financer certains projets innovants. Au 31 mars 2010, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

En octobre 2009, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Cette ligne de crédit, garantie à hauteur de 75% par OSEO, comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 4 à la clôture de l'exercice 2009/10 puis 3 les années suivantes. Au 31 mars 2010, cette ligne était utilisée à hauteur de 5M€.

Au 31 mars 2010, l'ensemble des « covenants » des deux lignes ci-dessus sont respectés.

Enfin, la Société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

Par ailleurs, la filiale américaine du groupe Avanquest a obtenu, au cours de l'exercice 2008/09, une ligne de crédit de 10M\$ destinée à financer son besoin en fonds de roulement, et un prêt de 5M\$ d'une durée de trois ans. Ce prêt et cette ligne de crédit comportent des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants »). Ces ratios portent sur la structure du bilan et la rentabilité de la société Avanquest North America.

Au 31 mars 2010, la ligne de crédit était utilisée à hauteur de 0,7M\$ et le prêt tiré pour un montant de 3,1M\$. L'ensemble des « covenants » était respecté.

#### **4.3.5. Risques technologiques**

Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

Les risques techniques liés aux logiciels sont peu importants. En effet, les logiciels vendus en OEM ou développés spécifiquement sont validés et approuvés par le client avant la mise sur le marché. Par ailleurs pour les produits complexes destinés aux entreprises, une période de test par le client potentiel est prévue avant finalisation de la vente.

Avanquest Software a mis en place les veilles technologiques et dispose des compétences humaines suffisantes pour lui assurer de pouvoir procéder au lancement de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle.

Comme elle l'avait fait pour Windows Vista en 2007, Avanquest Software a procédé au portage de ses gammes produits sous Windows 7 le nouveau système d'exploitation pour PC lancé par Microsoft en 2010. Dans la continuité des années précédentes, Avanquest Software est certifié « Microsoft Gold Partner » ce qui lui permet un accès en amont aux nouveaux produits ou technologie de Microsoft. Avanquest Software est également membre de l'alliance Symbian. Cette adhésion lui permet d'accéder aux connaissances et technologies nécessaires à la compatibilité et à l'évolution de ses produits avec cette plateforme. Avanquest développe également des applications pour iPhone, iPad, et sous Android.

Pour ce qui concerne les produits qu'Avanquest Software édite mais ne conçoit pas, Avanquest Software porte un soin particulier à sécuriser, au travers des contrats d'édition qu'elle signe, l'obtention des nouvelles versions et mises à jour de ces produits ainsi que la correction des éventuels bogues informatiques qui pourraient éventuellement les affecter.

#### **4.3.6. Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle**

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest Software bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest Software attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest Software sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique. Ils font également l'objet pour les logiciels conçus ou édités aux Etats-Unis d'un dépôt auprès du « Copyright Office ». Comme tous les acteurs de l'industrie du logiciel, Avanquest Software est exposée aux problématiques du « piratage » de ses œuvres. Pour limiter ce risque, Avanquest Software a mis en place des solutions techniques différentes : mesures de protections techniques (anti-copie) sur certains supports physiques de ses logiciels, notamment pour les produits édités, système d'activation par clé unique et/ou combinaison de ces méthodes entre elles ou avec d'autres méthodes de protection des œuvres. Avanquest Software a également adhéré pendant plusieurs années à la Business Software Alliance (BSA) afin de participer notamment à l'éducation des entreprises en France en matière de contrefaçon de logiciels et agir pour le renforcement de la répression en cette matière. A ce jour Avanquest Software n'est plus membre du BSA, ses produits étant peu sujets à contrefaçon par les entreprises visées par les actions du BSA. Ces mesures mises en place pour lutter contre le « piratage » ne garantissent pas une protection totale. Celles-ci restent néanmoins suffisamment dissuasives pour limiter de manière très significative ce risque.



En matière de propriété industrielle, Avanquest Software dispose de plus de 200 marques enregistrées et plus de 600 de noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen, aux Etats-Unis et en Asie. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest Software procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux pays où sont commercialisés ses produits. Avanquest Software a mis en place un système de surveillance de marques et procède régulièrement à des oppositions à l'enregistrement de marques qu'elle estime porter atteinte à ses droits. Avanquest Software attache également une vigilance particulière à l'enregistrement de noms de domaines susceptibles de contenir des signes lui appartenant. Comme elle le fait régulièrement, Avanquest Software a audité son portefeuille, et a mis en place une politique d'optimisation de la gestion de ses actifs de propriété intellectuelle au sein du groupe (marques, noms de domaine, conseils).

Avanquest Software n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle, et à sa responsabilité contractuelle, civile et pénale de manière générale.

#### **4.3.7. Risques liés aux Ressources Humaines**

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a un turn-over assez faible et n'a pas de difficulté majeure pour attirer de nouveaux talents. La direction du Groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'accords d'intéressement au sein d'Avanquest Software, qui a été revu en 2009. Ces schémas d'intéressement ont pour but d'encourager, mais aussi de retenir et motiver, les dirigeants, cadres et employés des sociétés du Groupe. En outre les salariés d'Avanquest Software bénéficient de l'accord de participation prévu par les textes.

Chaque année, des augmentations générales peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances. Les intéressements et la participation sont dégagés en fonction de la performance de chacune des sociétés du Groupe et/ou en fonction de la performance globale du Groupe.

#### **4.3.8. Risques industriels et risques liés à l'environnement**

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

#### **4.3.9. Assurances – Couverture des risques**

La Société dispose de polices d'assurance, que la direction du Groupe considère adéquate. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an. Avanquest Software a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, les dommages aux biens et de la responsabilité civile (de la société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le comité de direction.

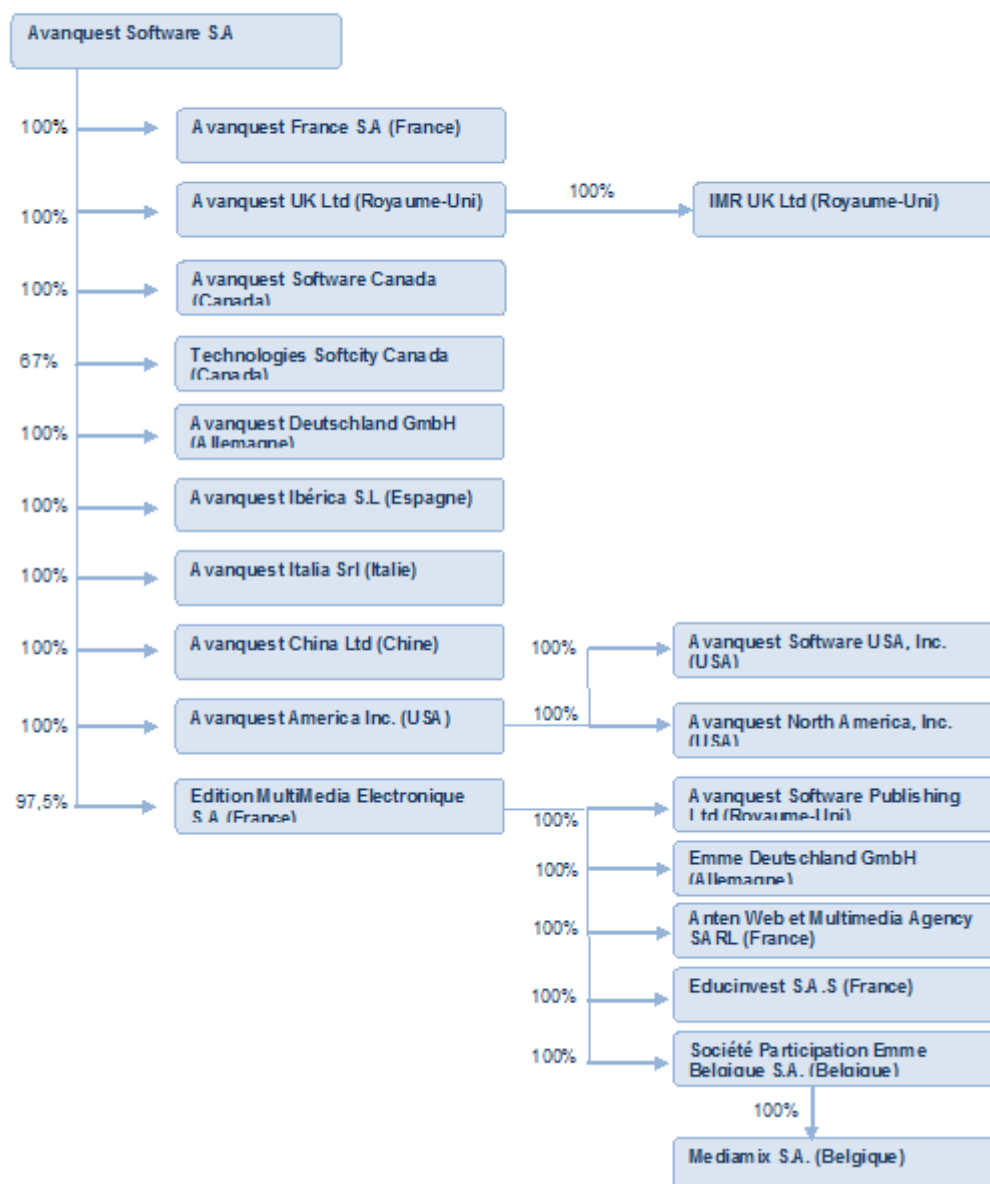
Le montant de la couverture perte d'exploitation d'Avanquest Software s'élève à 3,2 M€ (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 2,0 M€ (avec une franchise de 2 K€). Les risques de responsabilité civile de la société sont couverts à hauteur de 7,5 M€ (avec une franchise de 25 K€).

La prime globale pour ces polices est d'environ 54K€.

Par ailleurs chacune des filiales du groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.

#### 4.4. Informations générales

##### 4.4.1. Organigramme du Groupe Avanquest



##### 4.4.2. Renseignements concernant le capital

###### 4.4.2.1. Capital social

Suite à l'augmentation de capital du 15 février 2010, le montant du capital souscrit au 31 mars 2010 s'élève à 16 105 398 € représentant un total de 16 105 398 actions de même catégorie de 1 € de nominal. A la date de rédaction de ce rapport, le capital est inchangé.

###### 4.4.2.2. Répartition du capital et des droits de vote

L'assemblée générale mixte du 15 janvier 2004 ayant supprimé le droit de vote double, et compte-tenu de l'auto-détention au 31 mars 2010, le nombre total de droits de vote, s'établit à 16 075 010.

A la connaissance de la société la répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2010 est la suivante :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
<b>Roger Politis</b>	276 655	1,7%	1,7%
<b>Bruno Vanryb</b>	266 179	1,7%	1,7%
<b>Bertrand Michels</b>	157 857	1,0%	1,0%
<b>Andrew Goldstein</b>	125 035	0,8%	0,8%
<b>Thierry Bonnefoi</b>	109 083	0,7%	0,7%
<b>Jean Guetta</b>	243 240	1,5%	1,5%
<b>Roger Bloxberg</b>	373 134	2,3%	2,3%
<b>Todd Helfstein</b>	373 134	2,3%	2,3%
<b>David Wright</b>	40 000	0,2%	0,3%
<b>Robert Lang</b>	19 662	0,1%	0,1%
<b>Salariés et anciens salariés</b>	484 829	3,0%	3,0%
<b>Oddo</b>	2 143 180	13,3%	13,3%
<b>FSI</b>	1 466 325	9,1%	9,1%
<b>CDC PME Croissance</b>	741 697	4,6%	4,6%
<b>Turenne Capital</b>	583 927	3,6%	3,6%
<b>Idi</b>	89 817	0,6%	0,6%
<b>Afer Flore*</b>	663 363	4,1%	4,1%
<b>Public*</b>	7 917 893	49,2%	49,3%
<b>Auto-détention</b>	30 388	0,2%	0,0%
<b>Total actions</b>	16 105 398	100,0%	100,0%

\* Estimation

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le nombre d'actionnaires est d'environ 9.600 (source Euroclear, mars 2010). Au 31 mars 2010, 925.663 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 5,7% du capital social.

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 31 mars 2010 s'établit à 16 075 010.

#### 4.4.2.3. Evolution du capital

Depuis le 20 mars 2009, le capital a été porté de 13.785.212€ à 16.105.398€ la suite de l'émission de 2.320.186 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- 3.000 actions souscrites par exercice de BSA dans le cadre de l'acquisition de Netcomm ;
- 95 752 actions souscrites dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions ;
- 2 221 434 actions nouvelles au prix de 3,60 euros par action (dont 1,00 euro de valeur nominale et 2,60 euro de prime d'émission) émises suite à l'augmentation de capital du 15 février 2010

Date	Opération	Nombre d'actions		Valeur nominale	Capital social
		avant	après		
mai-84	Création		200	100 F	20 000 F
10/09/1985	augmentation de capital	200	500	100 F	50 000 F
27/10/1987	augmentation de capital	500	2 500	100 F	250 000 F
27/10/1989	augmentation de capital	2 500	4 805	100 F	480 500 F
10/01/1990	augmentation de capital	4 805	4 805	500 F	2 402 500 F
10/06/1994	augmentation de capital	4 805	6 225	500 F	3 112 500 F
25/07/1996	augmentation de capital	6 225	6 848	500 F	3 424 000 F
14/08/1996	augmentation de capital	6 848	6 848	1 170 F	8 012 160 F
14/08/1996	réduction du nominal	6 848	801 216	10 F	8 012 160 F
11/12/1996	augmentation de capital	801 216	1 202 216	10 F	12 022 160 F
15/07/1998	augmentation de capital	1 202 216	1 226 092	10 F	12 260 920 F

20/01/1999	augmentation de capital	1 226 092	1 402 219	10 F	14 022 190 F
14/09/1999	augmentation de capital	1 402 219	1 416 159	10 F	14 161 590 F
10/03/2000	augmentation de capital	1 416 159	1 466 662	10 F	14 666 620 F
25/04/2000	augmentation de capital	1 466 662	1 615 995	10 F	16 159 950 F
25/04/2000	réduction du nominal	1 615 995	3 231 990	5 F	16 159 950 F
02/08/2000	augmentation de capital	3 231 990	3 278 990	5 F	16 394 950 F
18/05/2001	augmentation de capital	3 278 990	3 456 592	5 F	17 282 960 F
21/05/2001	augmentation de capital	3 456 592	3 601 218	5 F	18 006 090 F
17/10/2001	augmentation de capital	3 601 218	3 648 420	5 F	18 242 100 F
17/10/2001	conversion en euros	3 648 420	3 648 420	1 €	3 648 420 €
21/06/2002	augmentation de capital	3 648 420	3 662 772	1 €	3 662 772 €
14/01/2003	augmentation de capital	3 662 772	3 670 772	1 €	3 670 772 €
10/10/2003	augmentation de capital	3 670 772	4 671 605	1 €	4 671 605 €
15/01/2004	augmentation de capital	4 671 605	4 718 305	1 €	4 718 305 €
27/01/2005	augmentation de capital	4 718 305	5 865 156	1 €	5 865 156 €
31/03/2005	augmentation de capital	5 865 156	6 110 028	1 €	6 110 028 €
15/03/2006	augmentation de capital	6 110 028	6 594 480	1 €	6 594 480 €
03/10/2006	augmentation de capital	6 594 480	6 935 389	1 €	6 935 389 €
14/03/2007	augmentation de capital	6 935 389	6 990 305	1 €	6 990 305 €
03/04/2007	augmentation de capital	6 990 305	7 736 573	1 €	7 736 573 €
10/04/2007	augmentation de capital	7 736 573	10 069 891	1 €	10 069 891 €
10/05/2007	augmentation de capital	10 069 891	10 277 537	1 €	10 277 537 €
07/05/2008	augmentation de capital	10 277 537	10 499 253	1 €	10 499 253 €
03/02/2009	augmentation de capital	10 499 253	10 580 097	1 €	10 580 097 €
20/03/2009	augmentation de capital	10 580 097	13.785.212	1 €	13.785.212€
11/06/2009	augmentation de capital	13.785.212	13.869.062	1 €	13.869.062€
25/11/2009	augmentation de capital	13.869.062	13.883.964	1€	13.883.964€
15/02/2010	augmentation de capital	13.883.964	16.105.398	1€	16.105.398€

#### 4.4.2.4. Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Mixte tenue le 17 septembre 2008 (6<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> résolutions), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription et/ou à augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfice ou primes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 11 janvier 2010 (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> résolutions), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'une part, et par émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'autre part.

Les délégations d'augmenter le capital ont été conférées au Conseil d'Administration pour des durées de 26 ou 38 mois.

Le tableau synoptique figurant en Annexe 1 du présent rapport synthétise les différentes autorisations d'augmenter le capital social accordées par lesdites assemblées, ainsi que leurs utilisations.

En supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.969.032€.

Le capital social serait ainsi porté de 16.105.398€ à 18.074.430€ soit une augmentation en pourcentage de 12,2% étalée dans le temps entre 2010 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et environ un tiers des actions gratuites ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de cours de bourse sont atteints ;
- plus des trois-quarts des actions potentiellement à créer proviennent d'options, de bons de souscription d'actions ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

#### 4.4.2.4.1. Options de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	499 875	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	37
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/03/2010	346 535	145 167	148 417	113 500
Titres souscrits au 31/03/2010	323 310	37 966	13 333	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>5 500</b>	<b>102 201</b>	<b>135 084</b>	<b>128 667</b>

\* Tenant compte des options perdues ou annulées

#### 4.4.2.4.2. Attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés et Administrateurs Groupe Avanquest	Salariés et Administrateurs Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/03/07	17/09/08
Nombre de titres autorisés	220 000	500 000
Date du conseil d'administration	10/05/07; 30/05/07; 11/06/09	3/02/09; 11/06/09; 05/11/09; 25/11/09
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	220 000	460 300
Nombre de bénéficiaires	32	34
Dont dirigeants	1	9
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	½ par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2010	166 183	72 150
Actions émises au 31/03/2010	80 850	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>134 833</b>	<b>500 000</b>

\* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

#### 4.4.2.4.3. Bons de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2010, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06
Nombre de titres autorisés	110 000
Nombre de bénéficiaires	7
Dont dirigeants Avanquest	3
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2010	95 000
Prix de souscription	15,66€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2010	31 667
Titres souscrits au 31/03/2010	0
<b>Titres potentiels maximum*</b>	<b>95 000</b>

\* Tenant compte des bons perdus ou annulés

#### 4.4.2.4.4. Obligations convertibles

La Société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4,60€. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 747 actions.

#### 4.4.2.5. Evolution du cours de bourse

Mois	Volumes échangés	Cours moyen en €	+ Haut en €	+ Bas en €
Janvier 2007	380.175	16,17	18,80	15,40
Février 2007	681.001	17,79	19,01	17,15
Mars 2007	407.831	15,91	17,85	14,56
Avril 2007	245.200	16,65	17,40	15,60
Mai 2007	452.124	15,34	16,60	14,50
Juin 2007	656.385	13,94	15,15	13,01
Juillet 2007	329.929	13,58	14,28	12,90
Août 2007	304.735	12,12	13,39	11,23
Septembre 2007	562.279	11,89	12,70	11,25
Octobre 2007	329.465	10,71	11,84	9,38
Novembre 2007	401.216	8,47	9,80	7,45
Décembre 2007	493.199	7,43	8,47	6,63
Janvier 2008	510.590	5,82	7,60	4,50
Février 2008	476.129	6,03	7,00	5,14
Mars 2008	142.113	6,08	6,47	5,82
Avril 2008	147.995	6,29	6,77	5,95
Mai 2008	336.355	5,58	6,45	4,66
Juin 2008	296.296	4,56	5,00	3,60
Juillet 2008	231.456	3,85	4,40	3,47
Août 2008	289.375	3,78	4,09	3,53
Septembre 2008	226.034	3,73	4,05	3,25
Octobre 2008	402.679	2,95	3,46	2,26
Novembre 2008	202.306	2,51	3,19	1,82
Décembre 2008	295.560	1,57	1,90	1,16
Janvier 2009	477.153	1,39	1,60	1,20
Février 2009	1.104.863	1,41	1,99	1,25
Mars 2009	652.230	1,54	1,85	1,27
Avril 2009	656.790	1,88	2,07	1,68
Mai 2009	895.263	2,47	3,14	1,98
Juin 2009	544.627	2,36	2,62	2,02
Juillet 2009	338.327	2,49	2,76	2,28
Août 2009	423.211	2,69	2,91	2,60
Septembre 2009	563.665	2,94	3,33	2,70
Octobre 2009	1.030.333	2,81	3,15	2,75
Novembre 2009	1.340.937	3,32	3,80	2,81
Décembre 2009	444.158	3,28	3,56	3,05
Janvier 2010	872.740	3,62	4,05	3,13
Février 2010	630.916	3,81	4,17	3,63
Mars 2010	390.002	3,47	3,82	3,49
Avril 2010	323.001	3,64	3,90	3,32

Source : Euronext

#### 4.4.3. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Merci de vous reporter à l'Annexe 1.

##### 4.4.3.1. Programme de rachat d'actions propres

##### 4.4.3.1.1. Programme voté par l'Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2009

L'Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2009 a, aux termes de sa 12<sup>ème</sup> résolution, autorisé un programme de rachat d'actions propres annulant et remplaçant la précédente autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 17 septembre 2008. Le programme a fait l'objet de la diffusion effective d'un résumé préalablement à sa mise en œuvre.

Les objectifs de ces rachats étaient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du cours de l'action Avanquest par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,

- satisfaire aux obligations liées à des programmes d'options sur les actions ou autres allocations d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de la réglementation,
- la remise ou échange d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société,
- la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des actions acquises, ainsi que le cas échéant de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, sous réserve d'une autorisation en vigueur donnée par une assemblée générale statuant dans sa forme extraordinaire.

L'Assemblée Générale Mixte a fixé à 10 € le prix d'achat maximum hors frais par action.

La part maximale du capital qu'Avanquest Software est susceptible d'acquérir est de 10% du capital social. L'autorisation de rachat a été conférée pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 27 mars 2011 minuit. Le montant maximal autorisé destiné à la réalisation de ce programme serait, au 31 mars 2010, de 16 105 398 euros dans la limite du montant des réserves disponibles autres que la réserve légale.

#### 4.4.3.1.2. Bilan du programme de rachat

Au titre des programmes de rachat autorisés par les Assemblées des 3 octobre 2006, 30 mai 2007, 17 septembre 2008 et 28 septembre 2009, Avanquest Software a procédé tant à des acquisitions qu'à des cessions de ses propres actions. Au 31 mars 2010, Avanquest Software détenait 30.388 actions propres représentant 0,19% du capital de la société à cette même date (16.105.398 actions en circulation). La valeur comptable du portefeuille au 31 mars 2010 est de 110 K€ pour une valeur de marché de 104 K€.

Période	Achats	Prix Moyen	Ventes	Prix Moyen
Exercice 2009/10 (01/04/09 au 31/03/10)	375.164	2,90€	372.914	2,90€
Depuis le début du programme (25/09/09 au 31/03/10)	174.625	3,42€	158.617	3,48€

Aucune annulation d'actions n'a été effectuée au cours des 24 derniers mois.

Les achats effectués dans le cadre du programme en cours concernent 375.164 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance, contrat conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest Software.

#### 4.4.3.2. Pacte d'actionnaires

Un pacte d'actionnaires, qui avait été conclu le 12 septembre 2003, a pris fin le 16 janvier 2008 en raison de la perte de la raison d'être de celui-ci résultant de l'importante évolution de la structure de l'actionnariat d'Avanquest Software. Il est cependant prévu que les stipulations applicables aux investisseurs financiers (Idi et Turenne Capital Partenaires) continuent à s'appliquer pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 16 janvier 2011, uniquement en ce qui concerne l'interdiction qui leur est faite de céder par jour de bourse plus de 15% du volume de transactions enregistrées ce jour là. L'exception à cette interdiction concernant les cessions par application, bloc de titres, contrat optionnel ou toute autre transaction autre qu'une cession sur le marché est maintenue. Les stipulations dont il s'agit continueront de s'appliquer.

Avanquest Software n'a pas conclu de convention d'actionnaires avec des tiers.

#### 4.4.4. Mandataires sociaux

Au cours de l'exercice, Avanquest Software a renforcé son Conseil d'administration avec la nomination de 4 nouveaux membres. Christophe Allard, Ken Bender, Olivier Hua et Roger Tondeur ont rejoint l'équipe déjà composée de Bruno Vanryb, Roger Politis, Roger Bloxberg, Todd Helfstein, Andy Goldstein et Jean-Claude Vrignaud, tous entrepreneurs expérimentés ayant exercé leurs talents à l'international. Cette nouvelle gouvernance renforce l'indépendance et la dimension entrepreneuriale de son conseil d'administration.

Les mandats d'un administrateur et d'un censeur arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2009/10 clos le 31 mars 2010. Lors de cette Assemblée, il sera proposé aux actionnaires de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Andy Goldstein, et de nommer Monsieur Frédéric Beauvais en tant que nouvel administrateur, ainsi que le Fonds Stratégique d'Investissement en tant que censeur.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la législation en vigueur, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil n'y dérogeant pas.

Avanquest, bien qu'étant un Groupe de taille moyenne, adhère aux principes de gouvernement d'entreprise en appliquant notamment ceux des principes qui sont adaptés à sa taille. Le code de gouvernance auquel



Avanquest se réfère est le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de Décembre 2009.

**Le Conseil d'Administration comprend actuellement 8 administrateurs, dont 3 administrateurs indépendants** (Messieurs Roger Tondeur, Christophe Allard, et Ken Bender), **auxquels s'ajoute un collège de censeurs composé de 3 membres.** Les 3 administrateurs indépendants sont considérés comme tels car ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Ils ne sont pas salariés actuel ou depuis moins de 5 ans, administrateur croisé, client, fournisseur ou banquier ; ils n'ont pas de lien familial proche ; ils ne sont pas associés ou collaborateurs actuel ou de moins de 5 ans des CAC ; ils ne sont pas administrateurs de l'entreprise depuis plus de 12 ans, ni actionnaire de plus de 10%.

Conformément aux accords de 2009 passés entre Avanquest et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) ayant abouti à l'augmentation de capitale de février 2010 à l'issue de laquelle le FSI est désormais actionnaire d'Avanquest à hauteur de 13,7 % de concert avec la Caisse des Dépôts, le FSI a proposé l'entrée au Conseil d'Administration d'Avanquest Software de Monsieur Frédéric Beauvais pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016. Le FSI a par ailleurs désigné Monsieur Marc Julien en tant que représentant permanent du FSI en qualité de censeur en remplacement de Turenne Capital Partenaire dont le mandat arrive à expiration. Ces 2 nominations seront soumises à l'Assemblée Générale du 28 juillet 2010. A l'issue de cette Assemblée Générale, le **Conseil d'Administration devrait donc comprendre un 9<sup>e</sup> administrateur, dont 4 indépendants.**

#### 4.4.4.1. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

	Entrée en fonction	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises	Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères
<b>Président du Conseil d'Administration :</b>				
Bruno Vanryb	07/03/1988	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest Software</li> </ul> </li> <li>• <i>Président du Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest France S.A</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Emme S.A.</li> <li>○ NYSE Euronext Paris</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Président du Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest UK Ltd</li> <li>○ Avanquest Software USA, Inc.</li> <li>○ Avanquest North America, Inc.</li> <li>○ Avanquest Italia Srl</li> <li>○ Avanquest America Inc.</li> <li>○ BVRP UK Ltd</li> <li>○ Mediagold UK Ltd</li> <li>○ IMR UK Ltd</li> <li>○ Société Participation EMME Belgique</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ The Creative Factory S.A</li> <li>○ MCI Group Holding S.A</li> </ul> </li> </ul>
<b>Administrateurs :</b>				
Roger Politis	07/03/1988	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Directeur Général Délégué :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest Software</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest France S.A</li> <li>○ Emme S.A</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest UK Ltd</li> <li>○ Avanquest Software USA Inc.</li> <li>○ Avanquest North America, Inc.</li> <li>○ BVRP UK Ltd</li> </ul> </li> <li>• <i>Executive Vice President :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest Software USA Inc.</li> </ul> </li> </ul>
Andrew Goldstein	15/01/2004	AGOA 2010	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Goldstein Creations GmbH</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mediagold UK Ltd</li> </ul> </li> </ul>
Roger Bloxberg	28/03/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>CEO et Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avanquest North America, Inc</li> </ul> </li> </ul>
Jean-Claude Vrignaud	22/10/1997	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ NEWWAVE-LABS</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rockwell-Collins</li> <li>○ ISEN Toulon</li> </ul> </li> </ul>

	Entrée en fonction	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises	Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères
Roger Tondeur	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>CEO</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ MCI Group Holding S.A</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Filiales du groupe MCI</li> <li>○ Creative Factory Holding</li> <li>○ Smith Bucklin Corp</li> </ul> </li> <li>• <i>Partner</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rely Consulting</li> </ul> </li> </ul>
Christophe Allard	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>PDG</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Boomerang</li> <li>○ Build VP</li> <li>○ Vignobles Allard</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ AKOA</li> </ul> </li> </ul>
Ken Bender	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Managing Director</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Software Equity Group, LLC</li> </ul> </li> <li>• <i>President</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ LADA Holding Corp</li> </ul> </li> <li>• <i>Advisor</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ eSub, Inv</li> </ul> </li> </ul>
<b>Censeurs :</b>				
Todd Helfstein	28/03/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Président et Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avanquest North America, Inc</li> </ul> </li> </ul>
François Lombard Représentant permanent de Turenne Capital Partenaires	15/01/2004	AGOA 2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Président Directeur Général</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Turenne Capital Partenaires S.A.</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur et Directeur Général Délégué</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tronchet Associés S.A.</li> </ul> </li> <li>• <i>Gérant</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ TCP Gérance I</li> <li>○ Gérant de Renaissance Financial EURL</li> </ul> </li> <li>• <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Turenne Participations S.A.</li> </ul> </li> <li>• <i>Membre du Conseil de surveillance</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Trophos S.A.</li> <li>○ Genfit S.A.</li> </ul> </li> <li>• <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quantel S.A.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ambrilia</li> </ul> </li> </ul>
Olivier Hua, Représentant permanent de Oddo Asset Management	28/09/2009	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Catalysair</li> <li>○ Eolite Systems</li> <li>○ France Eoliennes</li> <li>○ Greenext</li> <li>○ Bike Expand</li> <li>○ Naskeo Environnement</li> <li>○ Tiempo</li> <li>○ Visiomed Group</li> </ul> </li> <li>• <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ ActivGroup</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Airinspace</li> <li>○ Zydacron</li> <li>○ Medical Device Works</li> <li>○ Odotech</li> </ul> </li> </ul>

#### 4.4.4.2. Rémunérations et avantages de toute nature octroyés aux mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous récapitule la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures versés ou dus au titre de l'exercice 2009/10 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Rémunérations brutes dues au titre de 2009/10							
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Honoraires	Attribution de titres de capital ou de créances	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	322 963	535	8 268	-	6 000	4 000	341 766
Roger Politis	322 963	3 199	7 349	-	6 000	4 000	343 511
Andrew Goldstein	-	-	-	108 239	2 000	4 000	114 239
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	-	1 000	7 000	8 000
Roger Tondeur	-	-	-	-	1 000	7 000	8 000
Roger Bloxberg	170 388	88 485	9794	-	2 500	4 000	275 167
Christophe Allard	-	-	-	-	1 000	7 000	8 000
Ken Bender	-	-	-	-	1 000	-	1 000
Todd Helfstein	170 388	88 485	8 416	-	2 500	-	269 789
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-	-	-
Oddo Asset Management	-	-	-	-	-	-	-
Bertrand Michels*	-	-	-	-	-	3 500	3 500
Gilles Quéru*	-	-	-	-	-	1 750	1 750
Jean Guetta*	-	-	-	-	-	2 000	2 000
Rémunérations brutes dues au titre de 2008/09							
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Honoraires	Attribution de titres de capital ou de créances	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	313 711	2 665	8 367	-	-	4 000	328 743
Roger Politis	313 711	2 665	6 861	-	-	4 000	327 237
Andrew Goldstein	153 343	-	14 085	-	-	4 000	171 428
Bertrand Michels	-	-	-	-	-	7 000	7 000
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	-	-	7 000	7 000
Gilles Quéru	-	-	-	-	-	3500	3500
Jean Guetta	829 929	-	-	-	-	7 000	836 929
Todd Helfstein	168 247	88 222	8 277	-	-	-	264 746
Roger Bloxberg	168 247	88 222	10 599	-	-	4 000	271 068
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-	-	-

\* Personnes ayant démissionné de leur mandat à la date de rédaction de ce rapport.

Note : Les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Ces montants incluent les rémunérations dues au titre de l'exercice 2009/10 dont une partie est versée lors de l'exercice suivant. Ainsi les bonus, dont le calcul est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé, ou pour certains dirigeants de filiales sur le résultat d'exploitation de ladite filiale, sont versés au cours du trimestre qui suit la clôture de l'exercice lorsqu'ils sont acquis. De même les jetons de présence rémunérant la participation aux travaux du conseil durant l'année 2009/10, sont versés au début de l'année suivante.

Les parts variables sont versées en contrepartie de l'accomplissement d'objectifs de résultat opérationnel.

Messieurs Vanryb (Président Directeur Général et co-fondateur) et Politis (Directeur Général Délégué et co-fondateur) bénéficient d'un contrat leur assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le conseil d'administration déciderait de les révoquer ou de ne pas renouveler leurs mandats respectifs de président directeur général et directeur général délégué à la suite de la survenance de certains événements comme la prise de participation par un tiers de plus de 20% du capital social de la société ou la réalisation d'une OPA ou d'une OPE. L'indemnité de rupture prévue au contrat varie suivant la date de la survenance de l'évènement déclencheur et la date de la cessation du mandat de la personne concernée. Elle peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

#### 4.4.4.3. Etat récapitulatif des déclarations d'opérations sur titres

Le tableau ci-dessous récapitule pour 2009/10 les déclarations des dirigeants sur opérations sur titres de la Société (art. L. 621-18-2 code monétaire et financier).

	Type de Transaction	Montant
Turenne Capital Partenaires	Ventes	1 244 931,22 €
<b>Total</b>	<b>Ventes</b>	<b>1 244 931,22 €</b>
Oddo Asset Management	Souscription à l'augmentation de capital	250 002,00 €
<b>Total</b>	<b>Souscription à l'augmentation de capital</b>	<b>250 002,00 €</b>

#### 4.4.5. Commissaires aux comptes

##### 4.4.5.1. Commissaires aux comptes titulaires

###### APLITEC

44 Quai de Jemmapes, 75010 Paris

Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six (6) exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2004, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010. Il sera proposé aux actionnaires de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Aplitec pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

Aplitec est représentée par Monsieur Gérard Leplé.

###### Ernst & Young Audit,

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six (6) exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Ernst&Young Audit est représentée par Madame Any Antola.

##### 4.4.5.2. Commissaires aux comptes suppléants

###### Monsieur Jean-Pierre Larroze

44 Quai de Jemmapes, 75010 PARIS

Nommé le 27 mai 2004 pour une durée de six (6) exercices. Le mandat de Monsieur Larroze arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010. Il sera proposé aux actionnaires de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Larroze pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

###### Auditex

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six (6) exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

#### 4.4.6. Règles régissant la modification des statuts

Les règles applicables à la modification des statuts sont celles prévues par la législation en vigueur. Afin de tenir compte des dernières évolutions législatives, les statuts d'Avanquest Software ont été revus et mis à jour lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2009.

#### 4.4.7. Dividende

La Société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Conformément à la politique qui avait été communiquée lors de l'introduction en bourse, la Société a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.

En application des dispositions de l'article 2277 du code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

#### 4.4.8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Certains accords commerciaux ou financiers conclus par la Société ou certaines sociétés du groupe prévoient des clauses de résiliation en cas de changement de contrôle. Les dispositions de ces accords, voire pour certains, leur existence même sont couvertes par des dispositions relatives à la confidentialité dont la violation serait susceptible de porter gravement aux intérêts de la Société en raison du risque induit de résiliation pour faute desdits accords. Néanmoins, en cas d'offre publique, ces éléments devraient avoir une incidence relativement faible.

#### 4.4.9. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du groupe.

#### 4.4.10. Avis de la Délégation Unique du Personnel

Conformément à la loi, la direction d'Avanquest Software a communiqué en temps utile à la Délégation Unique du Personnel les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010, le projet de résolutions, le présent rapport ainsi que celui des Commissaires aux comptes.

La Délégation Unique du Personnel n'a pas fait d'observation particulière sur les documents qui lui ont été présentés.

#### 4.4.11. Participation des salariés au capital de la société

Compte tenu du résultat fiscal de la société, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de cet exercice.

Au 31 mars 2010, le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce ne détenait aucune action de Avanquest Software dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise prévu par les articles L.3331-1 et suivants du code du travail. De même, aucune action n'était détenue dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par les articles L.214-39 et L.214-40 du code monétaire et financier par les salariés et anciens salariés de Avanquest Software.

#### 4.4.12. Inventaire des valeurs mobilières

Type de valeurs mobilières	Quantité au 31/03/10	Valeur totale d'achat en €000	Valeur en €000 au 31/03/10
Actions propres – Contrat de liquidité	30 388	109	104
Sicav françaises	5 485	5 314	5 345
<b>TOTAL</b>	<b>35 873</b>	<b>5 423</b>	<b>5 449</b>

#### 4.4.13. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/03/2010	31/03/2009	31/03/2008	31/12/06	31/12/05
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	15 mois	12 mois	12 mois
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en €)	16 105 398	13 785 212	10 499 253	6 939 103	6 588 880
Nombre d'actions					
-ordinaires	16 105 398	13 785 212	10 499 253	6 939 103	6 588 880
-à dividende prioritaire	-	-	-		
Nombre maximum d'actions à créer					
-par conversion d'obligations	867 747	-	-	-	-
-par droit de souscription	1 101 285	1 646 190	3 560 150	1 385 154	1 106 342
<b>Opérations et résultats (chiffres en €)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 242 458	15 575 740	18 080 644	22 102 453	23 569 871
Résultat avant impôts, participation dotations, amortissements et provisions	-1 311 506	-2 778 179	-3 097 006	3 163 717	5 792 109
Impôts sur les bénéfices	-280 163	-633 752	-1 384 419	37 126	1 221 322
Participation des salariés	-	-	-		
Dotations, amortissements et provisions	6 119 149	2 793 925	30 368 067	2 169 912	-259 095
Résultat net	-7 150 492	-4 938 352	-32 080 654	956.679	4 829 882
Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>Résultat par action (chiffres en €)</b>					
Résultat après impôt, participation,	-0,06	-0,16	-0,15	0,45	0,69

avant dot. amortissements, provisions					
Résultat après impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	-0,44	-0,36	-3,05	0,14	0,73
Dividende attribué	-	-	-	-	-
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	78	91	108	105	89
Masse salariale (en €)	4 231 097	5 666 903	6 511 702	4 725 238	4 501 761
Sommes versées en avantages sociaux (en €) (sécurité soc., œuvres sociales...)	2 154 147	2 783 435	3 246 279	2 386 181	2 132 297

#### 4.5. Informations sociales et relatives à l'environnement

##### 4.5.1. Informations sociales

##### 4.5.1.1. Effectif moyen 2009/10 d'Avanquest Software

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 78. La répartition par catégorie s'établit comme suit :

Catégorie	Effectif
Employés	24
Ingénieurs et cadres	50
Dirigeants	4
<b>Total</b>	<b>78</b>

Catégorie	Effectif
Marketing	8
Ventes	9
Support & Services	17
R&D	16
Admin & Management	28
<b>Total</b>	<b>78</b>

Au cours de l'exercice, Avanquest Software a procédé à 9 embauches (2 CDI et 6 CDD, et 1 embauche suite à une mutation intra-groupe).

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a su fidéliser une partie importante des ses ressources humaines.

Au cours de l'exercice 31 salariés ont quitté Avanquest Software. 7 ont quitté l'entreprise en raison de la fin de leur contrat de travail à durée déterminée. 5 salariés ont démissionné, 3 salariés ont quitté la Société suite à une rupture conventionnelle et 1 personne est partie en retraite. La Société a procédé à 15 licenciements (6 pour motif personnel et 9 pour motif économique). Les salariés licenciés pour motif économique ont bénéficié d'un outplacement et d'une allocation formation.

Avanquest Software n'a fait appel à aucun travailleur temporaire au cours du dernier exercice.

##### 4.5.1.2. Organisation du temps de travail

Un accord sur les 35 heures a été conclu entre les organes représentatifs du personnel et Avanquest Software en 2000. Sauf dispositions particulières, cet accord prévoit un temps de travail effectif de 37 heures hebdomadaires pour les salariés travaillant à temps plein. Chaque salarié bénéficie d'un jour de congé supplémentaire par mois (à l'exception du mois de mai) au titre de la réduction du temps de travail.

Avanquest Software a mis en place un système d'horaires variables avec deux tranches libres, une le matin et une le soir. La majorité des collaborateurs de la Société étant des cadres et un système d'horaires variables ayant été mis en place, il n'y a pas d'heures supplémentaires.

La majeure partie des salariés d'Avanquest Software travaillent à temps plein (69 salariés), 5 salariés sont à temps partiel.

Le taux d'absentéisme des collaborateurs d'Avanquest Software est assez faible (5,38%). 2,39% pour maladie, 1,40% pour congé maternité, le solde correspondant à des congés parentaux, paternité ou exceptionnel.

##### 4.5.1.3. Politique salariale

Le montant de la masse salariale (salaires et traitements) s'élève à 4.231.097 € au 31 mars 2010, soit 32% du chiffre d'affaires (contre 36% l'exercice précédent). Dans le cadre d'une politique de maîtrise des coûts, les

salaires n'ont pas fait l'objet d'actualisation au cours de l'exercice. Les augmentations sont toujours accordées en respectant les principes d'équité entre les salariés et de préservation de la compétitivité de l'entreprise. Des augmentations générales annuelles peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances.

La majorité des cadres et employés de la Société sont associés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'un régime d'options de souscription d'actions qui a pour but de les encourager, mais aussi de les retenir et motiver. En 2005, la Direction du Groupe a décidé d'intéresser l'ensemble de ses salariés aux résultats. En France, cette décision s'est traduite par la mise en place d'accords d'intéressement au sein d'Avanquest Software et d'Avanquest France. Les termes de cet accord d'intéressement ont été revus en 2009 avec les représentants du personnel, afin que chacun des collaborateurs bénéficie à nouveau de la participation aux bénéfices de l'entreprise, qui avaient été versée en juin 2006. Ce nouvel accord d'intéressement, signé pour 3 ans, comporte des conditions plus favorables telles que l'objectif de rentabilité qui a été baissé pour être plus facilement et plus régulièrement atteignable. Ceci ne constitue pas une garantie, mais plus de chances d'en bénéficier à nouveau à moyen terme. Cet accord s'inscrit totalement dans l'esprit de ce qu'Avanquest a toujours fait, en partageant avec l'ensemble de ses collaborateurs, une partie des profits de l'entreprise.

En outre les salariés d'Avanquest Software bénéficient de l'accord de participation prévu par les textes.

Le montant des charges sociales au titre de 2009/10 s'élève à 2.154.147 € ce qui représente une masse salariale totale (charges + rémunérations) de 6.385.244 K€ soit 48% du chiffre d'affaires de l'exercice (contre 54% l'exercice précédent).

Comme il a déjà été indiqué, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de l'exercice 2009/10 en raison du résultat fiscal de la Société et la Société n'a pas mis en place de plan d'épargne entreprise.

Bien que le secteur informatique soit un secteur fortement masculinisé, Avanquest Software a toujours été soucieux de développer et de préserver l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

A fonction égale et/ou à niveau de responsabilité équivalent, les hommes et les femmes d'Avanquest Software bénéficient des mêmes avantages salariaux et évolutions de carrière.

#### **4.5.1.4. Relations professionnelles et accords collectifs**

Au-delà de l'accord 35 heures et de l'accord d'intéressement, un plan d'action relatif à l'emploi des seniors validé par la Délégation Unique du Personnel a été mis en place au cours de l'exercice chez Avanquest Software.

Les relations professionnelles au sein de la Société sont assurées au travers de trois institutions : la délégation unique du personnel et le comité d'hygiène et de sécurité dans les conditions de travail. Ils se réunissent trimestriellement.

La délégation unique du personnel d'Avanquest Software, encouragée par la direction de la Société, est très active dans le domaine social et culturel. A titre d'exemple, la délégation unique du personnel organise chaque année un week-end au ski, une activité culturelle ou sportive telle que la visite d'une capitale européenne.

En dehors de ces activités, les salariés d'Avanquest Software se regroupent au moins une fois par an lors de réunions internes organisées par la direction. Ces réunions sont l'occasion pour la direction de présenter un bilan de l'activité et d'indiquer les perspectives et futures orientations du groupe.

Enfin, les salariés de la Société ont accès à un intranet sur lequel l'ensemble des informations relatives à la Société et au groupe est mis à leur disposition et sur lequel notamment ils peuvent notamment gérer leurs congés.

#### **4.5.1.5. Hygiène et sécurité**

L'activité d'Avanquest Software n'est pas par nature une activité entraînant des risques spécifiques pour les salariés que ce soit en matière d'hygiène ou de sécurité. Le principal risque en matière de sécurité pour les salariés d'Avanquest Software est l'accident de trajet de leur domicile à leur lieu de travail.

Néanmoins, un comité d'hygiène et de sécurité composé des représentants de la Délégation Unique du Personnel se réunit trimestriellement pour traiter des problématiques en matière d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise. Il n'y a aucun eu accident du travail.

#### **4.5.1.6. Formation**

Avanquest Software s'attache à prendre en compte le facteur humain qui contribue à la création de valeur ajoutée et représente un facteur clé de la compétitivité du Groupe. La Société engage des dépenses de formation s'adressant potentiellement à l'ensemble de ses salariés. Des programmes spécifiques sont définis en fonction des besoins identifiés (formations techniques, mise à niveau de compétence, apprentissage de langues étrangères, stage de management...) et des obligations légales.

Avanquest Software dépense chaque année la totalité de son budget formation. Avanquest Software a investi dans la formation de ses salariés. Avanquest Software a dépensé au cours de l'exercice 0,9% du montant de sa masse salariale en formation. Un bilan annuel des formations ainsi qu'un projet de budget sont dressés et soumis à la Délégation Unique du Personnel qui fait part de ses suggestions.

#### **4.5.1.7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés**

Au cours de l'exercice, Avanquest Software a employé 1 travailleur handicapé.

#### **4.5.1.8. Œuvres sociales**

Avanquest Software contribue au budget social et culturel de la Délégation Unique du Personnel ce qui permet à celle-ci d'être très active et d'organiser notamment des séjours de loisirs. Ces événements permettent aux salariés de mieux se connaître et de développer un véritable esprit d'entreprise.

Les salariés d'Avanquest Software bénéficient de tickets restaurant et d'un restaurant d'entreprise. Ils bénéficient surtout d'une couverture des frais de santé et maladie ainsi que d'une prévoyance dont 100% du coût est pris en charge par la Société pour les ETAM.

#### **4.5.1.9. Sous-traitance**

Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédérom pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports. L'ensemble de ces sous-traitants est implanté soit au sein de l'Union Européenne soit aux Etats-Unis. Par conséquent, les législations de ces pays assurant une protection aux travailleurs conformes aux dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, Avanquest Software estime qu'aucune politique spécifique en la matière ne doit être mise en place pour l'instant.

Néanmoins, le Groupe Avanquest Software dispose, en Chine Populaire, d'un centre de développement composé d'une équipe de développeurs. L'ouverture de ce centre au moyen d'un accord de sous-traitance avec sa filiale Avanquest North America a été strictement encadrée par Avanquest Software. Par contrat, il a été imposé que soient strictement appliqués les principes des conventions fondamentales de l'O.I.T et plus particulièrement au regard du travail des enfants. Les salariés chinois, qui sont basés à Shanghai, sont visités plusieurs fois par an par un membre de la direction du groupe afin de s'assurer notamment du respect des principes de développement durable en vigueur au sein du groupe.

#### **4.5.2. Informations relatives à l'environnement**

Tant l'activité d'Avanquest Software que celle de ses filiales n'a pas d'impact ou un impact marginal sur l'environnement. En effet, traditionnellement l'activité d'Avanquest Software est une activité tertiaire qui par nature n'a pas d'impact sur l'environnement.

Avanquest Software travaille sur des produits qui ont pour objectif de permettre à tous les utilisateurs de ces logiciels d'optimiser leurs matériels informatiques et périphériques dans un souci de préservation de l'environnement.

#### **4.6. Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce**

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

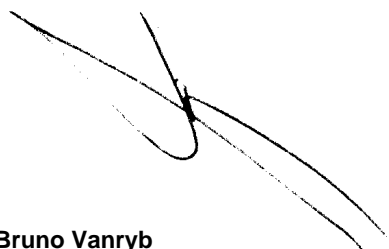
Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à ce sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

#### **4.7. Quitus**

Enfin, nous vous demandons de donner quitus entier et définitif aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

***Pour le Conseil d'Administration***



**Bruno Vanryb**

**Président Directeur Général**



**Annexe 1 – Capital**

**Tableau synoptique des délégations de pouvoirs et de compétence au Conseil d'Administration (AGM du 17/09/2008)**

Résolution	Objet	Type de valeurs mobilières	Prix d'émission	Plafond	Durée	Utilisation (U) Solde (S)
6 <sup>e</sup>	Délégation de compétence au conseil d'administration d'augmenter le capital par émissions de valeurs mobilières donnant, immédiatement ou à terme, accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	(i) actions ordinaires de la Société, (ii) valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société (iii) valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre d'une société dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital (la « Filiale »), dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances	A déterminer par le conseil d'administration	4 M€ pour les titres de capital 25 M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : 0
8 <sup>e</sup>	Délégation de pouvoirs au conseil d'administration en vue de l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes et/ou à émettre de la Société	Actions ordinaires existantes et/ou à émettre	NA	500 000 actions	38 mois	U : 460 300 S : 39 700

**Tableau synoptique des délégations de pouvoirs et de compétence au Conseil d'Administration (AGM du 11/01/2010)**

Résolution	Objet	Type de valeurs mobilières	Prix d'émission	Plafond	Durée	Utilisation (U) Solde (S)
2 <sup>e</sup>	Délégation de compétence au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires	actions ordinaires de la Société	A déterminer par le conseil d'administration	7 M€ de montant nominal	26 mois	U : 2.221.434 S : 4.778.566

	avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires					
3 <sup>e</sup>	Délégation de compétence au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	emprunts obligataires sous forme d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société	NA	15 M€ de montant nominal d'obligations convertibles en actions  3.5 M€ de montant nominal pour les augmentations de capital de la Société, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation	26 mois	U : 867.747 S : 14.132.253

## 5. TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Aplitec				Ernst & Young Audit			
	Montant en € 2009/10	Montant en € 2008/09	% 2009/10	% 2008/09	Montant en € 2009/10	Montant en € 2008/09	% 2009/10	% 2008/09
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	105 000	104 416	56%	54%	110 000	110 110	34%	38%
- Filiales intégrées globalement	63 080	88 152	34%	45%	140 658	148 902	46%	52%
• Missions accessoires								
- Emetteur	20 850	2 500	10%	1%	52 000	29 820	17%	10%
- Filiales intégrées globalement					4 000		1%	
Sous-total	188 930	195 068	100%	100%	306 658	288 832	100%	100%
Autres prestations	-	-			-	-		
Sous-total	-	-			-	-		
<b>Total</b>	<b>188 930</b>	<b>195 068</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>306 658</b>	<b>288 832</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>